ardèche
LE CONSEIL GENERAL

reliefs

Le magazine du Conseil général - septembre / octobre 2013 - n°59

ÇA NOUS CONCERNE
RENTRÉE SCOLAIRE
LES NOUVELLES AIDES

FOCUS CANTON
JOYEUSE
SAINT-FÉLICIEN

Grand angle

L'AGROALIMENTAIRE EN ARDÈCHE

www.ardeche.fr
www.facebook.com/cgardeche

SOMMAIRE

DEUX MOIS **D'AVANCÉES**

5 : : JEUNES ARDÉCHOIS, IMPLIQUEZ-VOUS !

ÇA NOUS **CONCERNE**

6 : : RENTRÉE SCOLAIRE : LES NOUVELLES AIDES

8 : : PANNEAUX RETIRÉS, PAYSAGE PRÉSERVÉ

11 : : LE TUNNEL DU ROUX FERMÉ JUSQU'AU 4 OCTOBRE

FOCUS **CANTON**

12 : : JOYEUSE / SAINT-FÉLICIEN

PORTRAIT

19 : : GENEVIÈVE ET MICHEL WALZER

INITIATIVES

20 : : RENTRÉE 100 % MOBILITÉ

22 : : ARDÈCHE MARCHÉS PUBLICS

24 : : LIBRES **PROPOS**

L'**AGENDA**

25 : : NE RATEZ AUCUN ÉVÉNEMENT !

C'EST **BEAU**, C'EST **BON**

30 : : LE SAFRAN

À TABLE !
L'AGROALIMENTAIRE EN ARDÈCHE

Des produits d'excellence, une agriculture diversifiée, des savoir-faire reconnus en matière de transformation, des entreprises créatrices d'emploi : la filière agroalimentaire est un des principaux atouts de notre département. Alors, à la maison, au restaurant ou à la cantine, quoi de plus naturel que de faire rimer qualité et proximité dans nos assiettes ? Tour d'horizon d'initiatives qui permettent de savourer l'Ardèche.

13 000 emplois dans l'agroalimentaire

10 appellations d'origine contrôlée dont 7 vins

5E rang national pour l'agriculture biologique

› MIAM, MIAM !

Marchés, magasins, restaurants, fermes auberges, manifestations savoureuses… Le dépliant *Miam, miam !*, actualisé chaque année par *Ardèche le goût*, recense toutes les adresses où trouver les produits ardéchois et se restaurer local. À demander à votre office de tourisme ou à télécharger sur blog.ardechelegout.fr.

Tout est là, sur la table. Derrière les produits phares et identitaires – la châtaigne, le Picodon, le Fin Gras du Mézenc, les charcuteries, les vins AOC –, c'est un garde-manger complet que propose la filière agroalimentaire ardéchoise, des aliments et des boissons, frais ou transformés, artisanaux ou industriels. Adossé à une agriculture qui occupe encore un quart de la surface du territoire, ce secteur est le premier employeur du département. Plus largement, il contribue à l'attractivité de l'Ardèche sur laquelle s'appuie le développement touristique, l'autre activité essentielle de l'économie locale.

« Comment valoriser la filière agroalimentaire ici, auprès des consommateurs ardéchois et des visiteurs ? »

Comment accompagner cette filière dans ses mutations ? Et surtout comment la valoriser ici, auprès des consommateurs ardéchois et des visiteurs ? C'est le défi que relèvent les professionnels, avec le soutien résolu du Conseil général qui consacre plus de 1 M€ par an à cette thématique. Ainsi, la collectivité s'est engagée – avec les Chambres d'agriculture, de métiers, de commerce et d'industrie – dans la création d'un outil à même de fédérer la diversité d'acteurs du secteur, le centre de développement agroalimentaire *Ardèche le goût*. Sa mission : jouer collectif ! Ses moyens : une marque *Goûtez l'Ardèche®* attribuée à plus de 300 produits soumis à cahier des charges et 16 restaurateurs et traiteurs sélectionnés, une plate-forme web ardeche-agroalimentaire.fr de mise en lien des professionnels (la barre des 200 inscrits vient d'être franchie) et un Pôle d'excellence rurale pour financer des opérations structurantes. Prêts participatifs, aides à l'investissement des entreprises agroalimentaires ou aux opérations rurales collectives sont d'autres déclinaisons de la politique départementale en la matière. Sans oublier une volonté forte de développer l'agriculture biologique, identifiée parmi les priorités de la stratégie agricole. Enfin, le Conseil général favorise l'émergence des circuits courts, en accompagnant les producteurs dans des démarches de qualification, d'intégration des filières de transformation aval et de consommation locale. ●

GRAND ANGLE

À TABLE ! L'AGROALIMENTAIRE EN ARDÈCHE : : 14

Des produits d'excellence, une agriculture diversifiée, des savoir-faire reconnus en matière de transformation, des entreprises créatrices d'emplois : la filière agroalimentaire est un des principaux atouts de notre département. Alors, à la maison, au restaurant ou à la cantine, quoi de plus naturel que de faire rimer qualité et proximité dans nos assiettes ? Tour d'horizon d'initiatives qui permettent de savourer l'Ardèche.

INFOS **CONTACTS**

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Hôtel du Département
BP 737 - 07007 Privas cedex
tél. 04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André Malraux • Privas
04 75 66 98 00

ARDÈCHE DÉVELOPPEMENT
04 75 66 75 20

INFOS TRANSPORTS ET ROUTES
N° Cristal - appel non surtaxé
09 69 39 07 07

L'ARDÈCHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
info@ardeche.fr

blog développement économique
http://entreprendre.ardeche.fr

facebook.com/cgardeche

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ARDÈCHE N° 59 SEPTEMBRE / OCTOBRE 2013
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FLORIANE THIERY / RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : CORINE FONTANARAVA / RÉDACTION : ISABELLE BONNIER, CORINE FONTANARAVA, EDWIGE PROMPT / CRÉDITS PHOTO : SAUF MENTION, DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CONCEPTION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / PHOTO DE COUVERTURE : VÉRONIQUE POPINET - MASSIF DU MÉZENC 2013 / CRÉATION MAQUETTE : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / MISE EN PAGES : SCOOP COMMUNICATION, 45, OLIVET / IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCKSON, 13, ROGNAC / TIRAGE : 143 000 EXEMPLAIRES / DISTRIBUTION : LA POSTE – ADREXO - ISSN 1292-9867
CONTACTER LA RÉDACTION : COM@ARDECHE.FR OU 04 75 66 77 28

L'ÉCOLE, UN IDÉAL RÉPUBLICAIN

Pendant que les derniers touristes profitent de la quiétude de l'arrière-saison, beaucoup préparent activement le nouveau cycle qui commence.

La rentrée, c'est immuablement celle de nos enfants avant d'être celle de leurs parents. Et pourtant, elle n'est jamais sans nous rappeler nos propres bancs d'école, une certaine appréhension à l'idée de passer dans la classe supérieure, de découvrir un enseignant nouveau, mais surtout le plaisir de retrouver ses camarades.

À l'heure où les divergences vont bon train sur les priorités de l'action publique, le Conseil général a fait son choix et veut contribuer activement à la grande œuvre éducative en vertu des prérogatives que les lois de décentralisation lui ont confiées. Il y consacre le meilleur de ses moyens et s'interroge sans cesse sur les améliorations qu'il peut lui apporter.

Offrir la possibilité d'une ouverture au monde pour tous, c'est par exemple dès cette année pour le Conseil général, aider les familles de collégiens à supporter le coût des séjours linguistiques à l'étranger. C'est aussi aider les communes à faire découvrir les richesses culturelles, environnementales et patrimoniales de l'Ardèche aux enfants des écoles primaires dans un département dont la diversité est une richesse inestimable.

Grandir en Ardèche, étudier, accéder à la connaissance et aux savoirs, s'ouvrir sur le monde et aux autres, y aurait-il plus noble mission ? À l'heure où les inégalités semblent gagner du terrain, comment ne pas imaginer les élus rassemblés derrière l'idéal républicain qu'incarne l'école. La crise, la récession ou les doutes d'une nation ne sauraient emporter dans leur tourbillon la confiance encore solide accordée à notre système éducatif.

« Grandir en Ardèche, étudier, accéder à la connaissance et aux savoirs »

À cet égard, j'ai la profonde conviction que l'intelligence collective – des élus, des citoyens et des acteurs locaux – saura converger vers l'idée que l'école de la République est bien plus qu'une valeur refuge. Loin d'être une charge, elle est un investissement d'avenir pour la société de demain.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

HERVÉ SAULIGNAC
Président du Conseil général

© Matthieu Dupont

HOMMAGE AUX TROIS GENDARMES DISPARUS

Le 10 juillet dernier à Privas, un émouvant hommage a été rendu aux trois gendarmes ardéchois morts en service dans le massif du Mont-Blanc. De nombreuses personnes parmi lesquelles des élus dont Hervé Saulignac, président du Conseil général, et des gendarmes ont participé à la cérémonie organisée en l'honneur de l'adjudant-chef André Turquat, de l'adjudant Emmanuel Potentier, tous deux en poste à Ruoms, et du maréchal des logis-chef Olivier Rouch de la brigade du Béage.

MANUEL VALLS EN ARDÈCHE

Le ministre de l'Intérieur a passé 24 heures dans le département (5 et 6 juillet). Une visite au cours de laquelle il a notamment inauguré le commissariat d'Aubenas ainsi que le centre d'incendie et de secours et la gendarmerie du Teil.

PASCAL TERRASSE À LA FRANCOPHONIE

Pascal Terrasse, ancien président du Conseil général, élu du canton de Bourg-Saint-Andéol, député de l'Ardèche, a été élu, le 12 juillet à Abidjan (Côte-d'Ivoire), secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Cette assemblée consultative regroupe les parlementaires de 78 parlements ou organisations interparlementaires. Son action vise principalement à promouvoir et à défendre les valeurs de la Francophonie. Dès sa nomination, Pascal Terrasse a annoncé vouloir améliorer l'efficacité des actions de cette assemblée.

© Bancilhon & associés TA Architecture

> Parmi les opérations Pilots 2013, la Maison de santé pluridisciplinaire d'Aubenas qui devrait ouvrir en 2014.

: : Aide aux communes : :

LES PROJETS PILOTS 2013 RETENUS

La Commission permanente du 1er juillet a retenu vingt-neuf projets d'investissement portés par des communes et des intercommunalités. Ces opérations d'envergure et structurantes sont financées à hauteur de 4 M€ dans le cadre du dispositif Pilots.

La moisson a été bonne ! Lancé au mois de février par le Conseil général auprès des collectivités, l'appel à projets Pilots* 2013 a permis de recueillir trente-sept dossiers proposant des infrastructures nouvelles ou à réaménager. Vingt-neuf d'entre eux ont été retenus et seront prochainement financés. Un accompagnement qui peut aller jusqu'à 300 000 € !
Création de médiathèques à Davézieux et Saint-Sernin, construction de maisons de santé à Aubenas, Vernoux-en-Vivarais et aux Ollières-sur-Eyrieux, aménagement ou extension de piscines centres aquatiques à Pont-de-Labeaume, Tournon-sur-Rhône (Tain-l'Hermitage) et Guilherand-Granges, création d'un pôle d'échanges multimodal à Vallon-Pont-d'Arc, aménagement et extension de groupes scolaires à Gravières, Lagorce et Montpezat-sous-Bauzon…, les opérations ont toutes vocation à améliorer le quotidien de la population. Des structures d'intérêt supra-communal qui sont autant de chantiers (c'est bon pour l'économie locale et donc l'emploi !) qui doivent démarrer au plus tard avant fin juin 2014.

Plus de cent opérations financées en quatre ans

En comptant les projets 2013, ce sont plus de cent opérations que le Conseil général a accompagnées depuis la création du dispositif, il y a quatre ans. Des opérations pour certaines sorties de terre qui représentent un montant total de subventions de 16 M€ versés aux maîtres d'ouvrage que sont les communes ou les communautés de communes.
Depuis 2010, sur l'ensemble du territoire ardéchois, le dispositif Pilots a permis de participer au financement d'au moins un projet par canton au bénéfice direct de la population. Une participation financière sans laquelle les collectivités n'auraient sans doute pas pu réaliser leurs opérations. Ici, en Ardèche, la solidarité départementale envers les territoires est encore une réalité… ●

** Dispositif du Conseil général qui soutient des projets structurants pour le territoire*

LE CHIFFRE

4,5 M€

La somme consacrée au développement culturel dans le cadre du partenariat renouvelé Conseil général / État pour 2013-2015.

: : Appel à projets : :

JEUNES ARDÉCHOIS, IMPLIQUEZ-VOUS !

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez vous impliquer concrètement dans la société civile ou la vie publique ? Si vous faites partie d'un groupe accompagné par une collectivité ou une association de jeunesse, l'appel à projets sur l'engagement des jeunes est fait pour vous !

Ce nouveau dispositif vient d'être lancé par le Conseil général, en partenariat avec les réseaux associatifs d'éducation populaire et de jeunesse. Doté cette année d'une enveloppe globale de 25 000 €, il soutient des actions permettant aux jeunes d'exercer une citoyenneté active dans les domaines de la solidarité internationale, du développement durable, des échanges intergénérationnels, du lien social, des pratiques culturelles…

Entre cinq et dix dossiers seront sélectionnés cet automne, le montant de l'aide allouée à chacun dépendra de la nature du projet et de son rayonnement (international, départemental ou local). Particularité inédite : en plus de l'appui financier, les groupes retenus (5 jeunes au minimum) pourront bénéficier d'une assistance technique des services du Conseil général ou des structures partenaires du Département.

L'appel à projets sur l'engagement des jeunes vient compléter le dispositif « Action citoyenne » réservé, lui, aux 11-18 ans. Mis en place depuis 2008, il accompagne des réseaux associatifs ou des collectivités dans des actions d'éducation à la citoyenneté. En 2013, une cinquantaine de projets, très divers, a ainsi été soutenue comme des ateliers d'initiation théâtrale pour des personnes handicapées à Aubenas, le festival « Teilia Prog Fest » au Teil, un carnaval de jeunes inter-quartiers à Annonay, des ateliers sur la valorisation des huiles alimentaires usagées à Asperjoc, des chantiers jeunes privilégiant la mixité sociale à Balazuc ou encore des journées d'initiation au BMX à Peaugres. Le Conseil général y consacre 44 000 € au total cette année. ●

« Les groupes retenus pourront bénéficier d'une assistance technique »

© Phovoir

C'EST DIT… C'EST FAIT !

En juin dernier, une journée d'accueil des nouveaux arrivants au Conseil général était réservée aux « emplois d'avenir » et à leurs tuteurs afin que les jeunes puissent se familiariser avec le fonctionnement de la collectivité.

Emploi : le Conseil général parie sur l'avenir

Dès l'annonce de la création des « emplois d'avenir » en octobre 2012, le Conseil général de l'Ardèche s'était engagé à recruter soixante jeunes via ce dispositif. Parole tenue ! Depuis le printemps, chaque semaine voit arriver dans les différents services de la collectivité de nouveaux agents adressés par les missions locales ou Cap Emploi. Fin août, vingt-quatre contrats ont déjà été signés, les autres le seront d'ici la fin de l'année.

Rappelons que les « emplois d'avenir » sont destinés aux moins de 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) peu ou pas qualifiés et ayant des difficultés importantes pour trouver un emploi. Les contrats sont d'une durée d'un an, renouvelable deux fois ; l'État prend en charge 75 % du salaire et une partie des charges.

Au sein de la collectivité, chaque « emploi d'avenir » est épaulé par un tuteur chargé de son accompagnement professionnel et du suivi de son plan de formation individualisé. En effet, dès le lancement du dispositif, Hervé Saulignac, président du Conseil général, a insisté sur la nécessité d'un parcours de formation approfondi : *« Il ne peut s'agir d'emplois "au rabais" mais, au contraire, d'une véritable chance donnée aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences. »*

TRÉSORS DE L'IMPRIMERIE AUX ARCHIVES

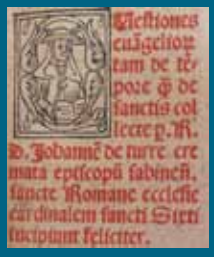

Pour la première fois, les Archives départementales de l'Ardèche à Privas exposent leur collection d'incunables. Documents d'exception, les incunables, du latin *incunabulum* qui signifie le « berceau » (de l'imprimerie), sont par convention les premiers livres imprimés entre 1450 et 1530.

Les Archives conservent un ensemble remarquable de 42 incunables provenant de la mise sous séquestre de la bibliothèque du grand séminaire de Viviers suite à la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. L'exposition de cette collection dans son intégralité permet de comprendre l'évolution du livre depuis les manuscrits médiévaux jusqu'au livre moderne et de s'arrêter sur les métiers du livre au XVI[e] siècle. À voir du 14 octobre 2013 au 28 mars 2014.

+ d'infos : www.ardeche.fr

MIZ'AMPLI, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

En avant la musique ! Les candidatures pour participer à la saison 2013/2014 du dispositif Miz'ampli sont lancées. Vous faites partie d'un groupe émergent de musique actuelle et souhaitez bénéficier d'une aide pour approfondir votre projet artistique, vous structurer et vous produire sur scène ? Vous avez jusqu'au 15 octobre pour vous inscrire au dispositif mis en place depuis déjà dix ans par les Conseils généraux de l'Ardèche et de la Drôme.

+ d'infos et contacts des structures partenaires : www.ardeche.fr / culture

© Grégoire Edouard

: : Rentrée scolaire 2013/2014 : :

LES NOUVELLES **AIDES**

Dans le cadre de sa politique éducative et sociale en faveur des collégiens et de leur famille, le Conseil général vient de voter le financement d'une aide supplémentaire à la restauration ainsi qu'une enveloppe plus conséquente destinée aux voyages scolaires.

Le règlement des aides à la restauration du Conseil général accordait 70 € aux familles dont l'enfant bénéficiait de la bourse nationale la plus faible (ce qui équivaut à 35 % de réduction sur une demi-pension). Afin de renforcer l'aide sociale, il a été décidé d'apporter un soutien financier de 40 € aux familles moyennes dont les revenus ne permettent pas de percevoir une autre subvention, de l'État ou de collectivités. L'élargissement des quotients familiaux concernés par les bourses départementales va ainsi permettre d'apporter une aide à près de 450 collégiens ardéchois supplémentaires.

Les voyages forment la jeunesse

Partageant en ce point la pensée de Montaigne mais, surtout, alerté par une enquête de la Caisse d'allocations familiales soulignant que les enfants sont les premières victimes des différences sociales dues aux difficultés de leurs parents, le Conseil général met en place une nouvelle politique éducative en faveur des collégiens. Le Département soutiendra désormais les voyages scolaires en Europe, inscrits dans le cadre d'un projet d'établissement. L'objectif est de réduire la participation demandée aux familles et de permettre ainsi à l'ensemble de la classe de partir. Le principe d'une aide annuelle de 1 500 € par collège vient d'être acté. La mobilité des jeunes constitue un investissement efficace au service du développement des compétences des enfants. C'est aussi un moyen de lutter contre le décrochage scolaire et l'exclusion sociale. ●

BIEN GRANDIR, ÉTUDIER ET S'ÉPANOUIR

La jeunesse c'est l'avenir et à ce titre ce public, tout spécialement au cours des années collège, est au cœur des actions du Conseil général. Transports, cartable allégé, rénovation et accessibilité des collèges, repas équilibrés…, le Conseil général finance la quasi-totalité des aménagements et du fonctionnement des collèges. Il soutient également les activités périscolaires et sportives proposées par l'Unss et l'Ugsel. Il permet à chaque jeune Ardéchois d'éveiller sa curiosité à travers la culture, le patrimoine, le cinéma (collège au cinéma) ou encore pour des activités théâtre, échecs, etc. au sein des foyers socio-éducatifs qu'il finance à hauteur de 12 000 €/an.

: : Annonay : :

LA MAISON DU DÉPARTEMENT **OUVRE** SES PORTES

Après deux ans de chantier, la première Maison du Département va voir le jour mi-octobre dans le quartier de La Lombardière à Annonay.
Cette installation « décentralisée » du Conseil général est la première du genre sur le territoire. Elle abrite dans un bâtiment de près de 2 500 m² l'ensemble des agents départementaux travaillant sur Annonay, soit 90 personnes.
Là, sont désormais regroupés pour une plus grande lisibilité et efficacité, les services de la solidarité, des routes et des transports.
Pour le service solidarités, les usagers retrouveront dans ce lieu l'ensemble des missions proposées auparavant dans le centre médico-social à proximité de l'hôpital : PMI, planification familiale, enfance, accompagnement éducatif (SJAE), conseil et suivi pour personnes âgées, personnes handicapées, prévention, insertion, logement…
Du côté routes et transports, seront présents dans ces locaux les personnels qui s'occupent des aménagements et de l'entretien - exploitation des routes ainsi que les contrôleurs des transports.
Le grand public sera accueilli du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.
La Maison du Département a été construite avec de fortes exigences thermiques (bâtiment basse consommation) et selon les critères HQE, haute qualité environnementale.
Le chantier s'est terminé début août, le mois de septembre sera consacré à l'installation du mobilier et de l'informatique.
Coût total de l'opération : 4,73 M€.

© musée du quai Branly / photo Claude Germain

Expo quai Branly, allez-y !

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter l'exposition des œuvres du quai Branly « Chasses magiques » au Château de Vogüé, vous pouvez vous rattraper : elle est visible jusqu'au 3 novembre !

+ d'infos : www.expo2013.fr

: : De Tournon à Lamastre : :

LE GRAND **RETOUR** DU **MASTROU**

Depuis le début de l'été, le sifflet de la locomotive à vapeur Mallet 403 de 1903 résonne de nouveau dans les gorges du Doux. À la grande joie des habitants du secteur et de bon nombre d'Ardéchois ! La ligne de chemin de fer construite à la fin du XIXe siècle a enfin repris vie… Le Mastrou – restauré et rebaptisé Train de l'Ardèche – relie donc désormais la nouvelle gare de Tournon/Saint-Jean-de-Muzols à Lamastre. Un itinéraire avec demi-tour à Colombier-le-Vieux/Saint-Barthélémy-le-Plain est également proposé. Trois ans de travaux et 13 M€ d'investissement (dont 4,8 M€ apportés par le Conseil général) ont permis cette renaissance.
Vous n'avez pas testé le Train de l'Ardèche cet été ? Vous pouvez encore vivre cette expérience hors du temps jusqu'à fin octobre. En voiture !

+ d'infos : www.trainardeche.fr

© Tristan Zilberman

UNE PASSERELLE HIMALAYENNE À ROCHEMAURE

Inaugurée tout récemment à Rochemaure, une passerelle himalayenne (pont suspendu) est désormais accessible aux marcheurs, cyclistes et aux personnes à mobilité réduite sur le vieux pont restauré, au-dessus du Rhône. Reliée à terme à la ViaRhôna, il s'agit de la troisième passerelle de ce type construite en Europe…

LE 29 SEPTEMBRE, DONNEZ VOTRE SOUFFLE

Cette année encore, plusieurs communes ardéchoises organisent des manifestations à l'occasion des Virades de l'espoir de l'association Vaincre la Mucoviscidose. « *Donner son souffle pour ceux qui en manquent* » : tel est le credo de cette journée qui propose à chacun d'accomplir un effort physique (marche, course, vélo…) en apportant un don personnel et/ou des dons recueillis auprès de son entourage.

+ d'infos : www.vaincrelamuco.org

© Tristan Zilberman

: : Publicité au bord des routes : :

PANNEAUX RETIRÉS, **PAYSAGE PRÉSERVÉ**

Cet été, vous avez été nombreux à apprécier les paysages ardéchois. Sauf quand votre regard, occupé à découvrir un magnifique panorama ou un charmant village, s'est arrêté brutalement sur un panneau publicitaire… Détonnant avec l'environnement, ces supports sont aussi souvent inutiles – l'information est en général peu lisible – et deviennent obsolètes face à l'essor des nouveaux modes d'orientation des automobilistes (GPS, applications pour *smartphones*…). Pour réduire cette pollution visuelle, le Grenelle de l'environnement a instauré des règles strictes : en juillet 2015, la publicité et les pré-enseignes – indiquant la proximité d'un commerce ou d'un hébergement par exemple – seront interdites en dehors des agglomérations de plus de 10 000 habitants. Soucieux d'améliorer la qualité des paysages, mais aussi de préserver l'activité, l'État et le Conseil général ont décidé d'agir ensemble afin que cette législation soit anticipée et appliquée en concertation avec les acteurs économiques et les communes. Avant l'été, des réunions d'information ont été organisées avec les élus. Dès cet automne, des actions de sensibilisation seront conduites en direction des professionnels du tourisme, commerçants et industriels. Objectifs : le retrait, à l'initiative des annonceurs, d'un maximum de panneaux non réglementaires et le développement par les communes et communautés de communes d'une signalisation d'information locale. Cette dernière permet en effet le guidage de proximité vers les commerces, hôtels, restaurants ou équipements publics, conciliant ainsi préservation des paysages et information des visiteurs. ●

UNE CHARTE PAYSAGÈRE POUR LE **VIVARAIS MÉRIDIONAL**

Le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional lance cet automne l'élaboration d'une charte paysagère, urbanistique et architecturale à l'échelle de ses 39 communes et 4 intercommunalités (Barrès-Coiron, Berg-et-Coiron, Rhône-Helvie, Du Rhône aux gorges de l'Ardèche). Sur ce territoire attractif, soumis à de fortes pressions, les élus souhaitent préserver le patrimoine et les paysages afin de conserver un cadre de vie de qualité pour les habitants

© Grégoire Edouard

et l'attrait touristique du sud Ardèche. Cette initiative est accompagnée et soutenue par le Conseil général. ●

+ d'infos : www.vivaraismeridional.fr

: : Solidarité : :

COMBATTRE LA **PRÉCARITÉ** ÉNERGÉTIQUE

De faibles revenus, un logement mal isolé et des énergies de plus en plus chères : ces trois facteurs conjugués sont à l'origine de la précarité énergétique, en clair la difficulté, voire l'incapacité, à pouvoir se chauffer correctement à un coût acceptable. Difficile à évaluer, elle toucherait près de 40 000 Ardéchois. Pour combattre ce phénomène en constante augmentation, il existe déjà le Fonds départemental d'aide aux travaux. Et pour les ménages qui ne peuvent se lancer dans la rénovation énergétique – principalement des locataires – un nouveau dispositif vient d'être créé. En effet, fruit d'une convention entre le Conseil général et l'association Polenergie, basée à Aubenas, une expérimentation est menée dans le sud-est du département. Une trentaine de foyers volontaires bénéficient d'un accompagnement individuel : après un diagnostic de leurs consommations d'eau et d'énergie, ils reçoivent du petit matériel « économe » (limitateur de débit à placer sur les robinets, ampoules

basse consommation, thermomètre pour contrôler la température des pièces…) et des conseils sur les bons gestes à adopter. De quoi économiser entre 200 et 300 € par an ! Cet accompagnement pourrait être étendu au reste du département en 2014. ●

+ d'infos : www.polenergie.org et 04 75 35 87 34

Envie de sortir ? Le guide des métiers d'art en Ardèche méridionale rhodanienne « Les Balades artistiques » vient de paraître. Sous forme d'une carte routière, il présente les professionnels des métiers d'art. Disponible dans les offices du tourisme, points infos et mairies du territoire du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

FÊTE DE LA **SCIENCE** DU 9 AU 13 **OCTOBRE**

Dans le cadre de la Fête de la Science qui se déroule du 9 au 13 octobre, de nombreuses animations sont prévues sur l'ensemble du département. Parmi elles, à ne pas rater, la présence du Village des Sciences à Privas les 12 et 13 octobre au gymnase de Tauléac. Imaginez un lieu où l'astronomie côtoie la paléontologie, où la cuisine moléculaire rencontre des insectes-robots, où le monde du numérique s'intègre au monde de la recherche médicale et où les technologies du futur se mettent au service de l'environnement… Réunissant toutes les disciplines et toutes les cultures, le Village des Sciences favorise la rencontre entre les spécialistes et le grand public. Sensibiliser à la recherche et aux enjeux scientifiques, poétiser la science, montrer de façon ludique et expérimentale ses contributions en créant de riches interactions autour d'une manifestation conviviale, telles sont les priorités du Village des Sciences. Stands interactifs, démonstrations, conférences pour amateurs ou experts, ateliers jeune public, spectacles…, le Village vous offre la science dans toute sa pluralité ! ●

+ d'infos : www.arche-des-metiers.com

SPORT : UN ÉTÉ GAGNANT

Bravo ! Les jeunes sportifs ardéchois ont brillé cet été sur les terrains. Le décathlonien Kevin Mayer (ici en photo à Helsinki en 2012), 21 ans, a confirmé son statut de grand espoir en arrachant la 4e place des mondiaux d'athlétisme à Moscou, la cycliste Greta Richioud, 17 ans, de l'UC Tain-Tournon est devenue championne d'Europe juniors à Olomouc en République tchèque et le footballeur de l'Olympique Lyonnais Clément Grenier, 22 ans, formé au FC Annonay, a connu ses premières sélections en équipe de France.

Ces excellentes performances viennent récompenser le travail de formation mené dans les clubs et comités sportifs du département. Rappelons qu'ici le sport occupe une place de choix puisqu'un Ardéchois sur cinq est licencié dans un ou plusieurs clubs sportifs. Le Conseil général accompagne cette dynamique, notamment au travers du Club Sport Ardèche qui soutient les sportifs de haut niveau et le dispositif des espoirs départementaux pour les jeunes de 9 à 18 ans.

: : Les bébés aiment les livres : :

UN LIVRE DE BERCEAU POUR LES TOUT-PETITS

Un petit garçon prépare sa valise pour partir en voyage. Il ne doit rien oublier : son biberon, son doudou, sa tétine, son livre préféré. Mais où va-t-il ? C'est ce que découvriront les jeunes parents ardéchois et leurs enfants qui naîtront en 2014 et 2015. L'album « Bon voyage bébé ! » sera en effet offert à partir du printemps prochain, par le Conseil général, à tous les nourrissons. L'ouvrage est le quatrième livre de naissance de l'opération « Les bébés aiment les livres ». Animé par la bibliothèque départementale de prêt, ce programme permet de sensibiliser les familles à l'intérêt de la lecture pour les tout-petits. L'auteure, l'Italienne Beatrice Alemagna, a été choisie par un jury composé de professionnels de la petite enfance, des arts graphiques et du livre jeunesse. Son récit s'inscrit dans la vie quotidienne, tout en offrant un petit décalage avec la réalité qui laisse place à l'imaginaire. Les illustrations sont bien adaptées, ponctuées de détails qui retiendront l'attention des bébés. Édité par Hélium, l'album sera disponible

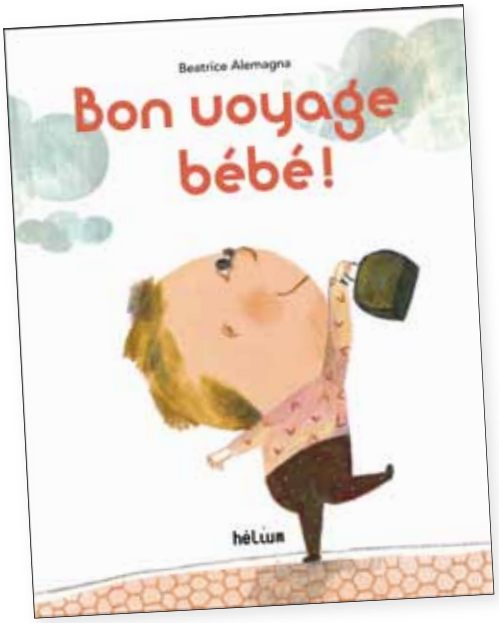

en librairie à partir du 25 septembre. Les lecteurs pourront échanger avec Beatrice Alemagna et son éditrice jeudi 3 octobre à la médiathèque intercommunale d'Aubenas (rendez-vous à 18 h 30). Une seconde rencontre est prévue au printemps dans le nord Ardèche. ●

: : Ardèche musique et danse : :

L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DEVIENT CONSERVATOIRE

Véritable colonne vertébrale des enseignements artistiques sur le territoire, l'École départementale de musique et danse de l'Ardèche a pris début juillet une nouvelle appellation devenant « Conservatoire Ardèche musique et danse ». Un changement de nom qui fait suite à la labellisation du ministère de la Culture et de la Communication obtenue en juin 2012. La structure, qui accueille 1 700 élèves encadrés par une centaine d'enseignants dans 17 lieux de cours répartis sur le département, peut désormais décerner le brevet de cycle 2, le certificat d'études musicales et le certificat d'études chorégraphiques. Olivier Pévérelli, conseiller général délégué à la culture et au patrimoine, en devient le nouveau président. ●

© Grégorite Edouard

+ d'infos : www.ardechemusiqueetdanse.fr

: : Première Guerre mondiale : :

DES **TÉMOIGNAGES SAUVÉS** DE L'OUBLI

Journaux intimes, carnets de soldats, photos, lettres de marraines de guerre… Du 4 au 15 novembre, les Archives départementales de l'Ardèche participent à une collecte nationale de documents familiaux liés au premier conflit mondial. Ces documents seront numérisés sur place à Privas afin d'être rendus rapidement aux familles. En plus du fonds départemental, ils pourront alimenter une base de données européenne des archives privées de la Grande Guerre consultable sur le site www.europeana1914-1918.eu. Cette collecte nationale est menée conjointement par le service interministériel des Archives de France et la Bibliothèque nationale de France, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. Les familles désireuses de faire partager leurs documents seront reçues individuellement, aux horaires d'ouverture des archives. Il est conseillé d'appeler au préalable pour fixer un rendez-vous. ●

+ d'infos : Archives départementales de l'Ardèche, place André-Malraux à Privas. Tél. : 04 75 66 98 00
Mail : archives@ardeche.fr
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h.

Les maires du nord au sud !

Après Saint-Agrève l'an dernier, c'est la commune des Vans qui accueille cette année la 2e édition du Salon des maires d'Ardèche le 11 octobre. En marge du congrès des maires, le salon est organisé par l'association Ardéthem, avec le concours du *Dauphiné Libéré.*

: : Montagne ardéchoise : :

LE **TUNNEL** DU ROUX **FERMÉ** JUSQU'AU **4 OCTOBRE**

Avis aux habitants du secteur et aux… ramasseurs de champignons ! Le tunnel du Roux, situé sur les communes du Roux et Mazan-L'Abbaye est fermé à la circulation depuis le 5 août et jusqu'au 4 octobre pour des travaux de mise en conformité.
Des travaux planifiés et nécessaires, inscrits dans la durée, qui doivent permettre de poursuivre et « maintenir en vie » le plus long tunnel routier français à la charge d'une collectivité territoriale, le Département de l'Ardèche (3 325 km de long, 8 m de large et 6 de haut). Rappelons qu'en inscrivant, dès 2010, 2,5 M€ pour la mise en sécurité de l'ouvrage, l'objectif du Conseil général était de pérenniser cette jonction entre Saint-Cirgues-en-Montagne et Montpezat-sous-Bauzon, entre la montagne et la vallée. Depuis cette date, diverses mesures préconisées par la CNESOR (commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers) et mentionnées dans l'autorisation préfectorale permettant de maintenir l'ouverture à la circulation automobile du tunnel du Roux ont été menées. Des travaux de confortement de la voûte et de génie civil sont notamment programmés. ●

© Matthieu Dupont

› CANTON DE **JOYEUSE**

© Matthieu Dupont

Raoul L'herminier
Vice-président délégué à l'enseignement, à la formation et à la politique de la ville

Superficie : 252,80 km²
Population : 9 851 hab. (2010)
Communes : Beaulieu, Chandolas, Faugères, Grospierres, Joyeuse, Labeaume, Lablachère, Payzac, Planzolles, Ribes, Rosières, Sablières, Saint-Alban-Auriolles, Saint-André-Lachamp, Saint-Genest-de-Beauzon, Vernon

: : Les dolmens en Ardèche : :

CINQ **COMMUNES** SE **FÉDÈRENT**

Parce qu'elle souhaitent protéger et valoriser les nombreux dolmens présents sur leur territoire, cinq communes du canton de Joyeuse viennent de signer une convention de partenariat « Dolmens en Ardèche ». Orgnac-l'Aven est aussi de la partie.

© N.Lateur

› Le dolmen du calvaire à Saint-Alban-Auriolles.

Il faut le (faire) savoir. Avec 830 monuments, l'Ardèche est le département où l'on recense le plus grand nombre de dolmens… plus même qu'en Bretagne !
Fortement concentrés dans le sud Ardèche, ces dolmens, pour certains remarquablement préservés, ne faisaient jusqu'alors l'objet d'aucun travail de valorisation particulier… C'est aujourd'hui de l'histoire ancienne. Avec la volonté conjointe de protéger et valoriser leur patrimoine, les communes de Beaulieu, Chandolas, Grospierres, Labeaume, Saint-Alban-Auriolles, situées sur le canton de Joyeuse, et la commune d'Orgnac-l'Aven viennent de signer une convention de partenariat intitulée « Dolmens en Ardèche ». Un partenariat qui a pour objectif de mutualiser, dans un premier temps, la prise en charge d'une mission de 6 mois (juillet à décembre 2013) préparant l'étude, la protection et la valorisation du dolménisme en Ardèche du sud au travers de la mise en place de circuits, signalétique, cheminements, belvédères… La personne en charge de cette mission exploratrice, Sonia Stocchetti, connaît bien le sujet puisqu'elle a soutenu en 2011 à l'université de Montpellier 3 une thèse de doctorat sur le mégalithisme en basse Ardèche. Le fruit de plusieurs années de recherches et de travaux scientifiques. À suivre… ●

LES DOLMENS, C'EST QUOI ?

Les dolmens étaient des sépultures collectives à caractère réutilisable. Ils ont été bâtis au Néolithique, il y a 4 500 ans environ, lors de la dernière période de la Préhistoire. Les hommes du Néolithique attachaient une grande importance à ces monuments souvent érigés sur les hauteurs pour être vus de tous.

JOS JULLIEN : NOUVEAU NOM DE L'HÔPITAL DE JOYEUSE

C'est décidé : l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Joyeuse, situé en bordure du ruisseau du Bourdary, va désormais porter le nom de Jos Jullien. Ancien maire de Joyeuse, médecin érudit, mais aussi pétri de dons artistiques et littéraires, féru de préhistoire, Jos Jullien a su fédérer autour de lui – des années 1900 aux années 1940 – médecins, préhistoriens, artistes et écrivains… une grande partie de ce qui composait alors le Vivarais intellectuel et savant.
L'exposition que lui ont consacrée les Archives départementales sera d'ailleurs présentée à l'hôpital de Joyeuse à partir du 14 septembre.
Un bel hommage à cet homme aux multiples facettes.

: : Téléphonie mobile : :

PAILHARÈS ET EMPURANY BIENTÔT CONNECTÉS

Les travaux du site de téléphonie de Pailharès débutent en ce mois de septembre sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général. Mis en service dans un an environ, il permettra de desservir les habitants de Pailharès et d'une partie d'Empurany.

« Allô !… Ça ne passe (toujours) pas ? » Jusque-là non connectés à un site de téléphonie mobile, les habitants des communes de Pailharès et en partie ceux d'Empurany – près de 400 habitants – vont enfin pouvoir utiliser leur téléphone portable.

Pourtant inscrit dès le plan initial des zones blanches en 2005 (voir ci-contre), l'implantation d'un site de téléphonie mobile sur le secteur a en effet pris du temps, plusieurs sites n'ayant pu être retenus.

Le site définitif, étudié et validé par l'opérateur Orange chargé de l'itinérance sur ce secteur, se situe au col de Fontfreyde sur la commune de Saint-Félicien, en bord de route. Comme pour tous les sites neufs réalisés par le Département, les travaux consistent à construire un massif de fondation pour implanter un pylône de 15 m de haut. Un local technique de 20 m² est par ailleurs bâti. D'un coût estimatif de 105 000 € HT, financé pour partie par le Conseil général, les travaux débutent en septembre. La livraison à l'opérateur est prévue en décembre 2013 pour une mise en service au cours du second semestre 2014…

S'agissant de la dernière zone blanche à couvrir par le Département, ce sera alors mission accomplie ! ●

UN PLAN DÉPARTEMENTAL CONTRE LES ZONES BLANCHES

Depuis dix ans, le Conseil général est maître d'ouvrage d'un plan d'extension et de résorption de la couverture des zones blanches du territoire ardéchois par les réseaux de téléphonie mobile, en accord avec les trois opérateurs : Orange, SFR et Bouygues Télécom.

En dix ans, 47 sites ont été équipés dont 21 construits ex nihilo…

Coût de l'opération : 6,2 M€ TTC.

UN TERROIR À DÉFRICHER

« Le terroir dans la mondialisation » : ce sera le thème des seconds « Entretiens du terroir du Pays de Saint-Félicien » les 11 et 12 octobre à Colombier-le-Vieux. Cet événement est organisé dans le cadre d'un projet initié par la Communauté de communes – en partenariat avec Terroirs & Cultures International – et partagé par de nombreux acteurs locaux.

L'objet : identifier toutes les ressources du territoire (naturelles, culturelles, humaines) et lier ces éléments pour donner une cohérence à l'ensemble, c'est-à-dire construire un terroir. Si des produits comme le caillé doux de

© Jacques Deplace

Saint-Félicien et la pomme de terre Truffole® pourraient être valorisés, le projet s'intéresse aussi aux savoir-faire artisanaux, à la singularité des paysages ou à la qualité de l'hébergement et de la restauration. Bref, tout ce qui participe au « bien vivre ici » !

+ d'infos : jdeplace@inforoutes-ardeche.fr

› CANTON DE SAINT-FÉLICIEN

© Matthieu Dupont

Jean-Paul Chauvin
Conseiller général
Maire de Saint-Félicien

Superficie : 137,14 km²
Population : 3 900 hab. (2010)
Communes : Saint-Félicien, Arlebosc, Bozas, Colombier-le-Vieux, Lafarre, Pailharès, Saint-Victor, Vaudevant

À TABLE !
L'AGROALIMENTAIRE EN ARDÈCHE

Des produits d'excellence, une agriculture diversifiée, des savoir-faire reconnus en matière de transformation, des entreprises créatrices d'emploi : la filière agroalimentaire est un des principaux atouts de notre département. Alors, à la maison, au restaurant ou à la cantine, quoi de plus naturel que de faire rimer qualité et proximité dans nos assiettes ? Tour d'horizon d'initiatives qui permettent de savourer l'Ardèche.

13 000
emplois
dans
l'agroalimentaire

10
appellations
d'origine
contrôlée
dont 7 vins

5E
rang
national
pour
l'agriculture
biologique

© Tristan Zilberman

> MIAM, MIAM !

Marchés, magasins, restaurants, fermes auberges, manifestations savoureuses… Le dépliant *Miam, miam !*, actualisé chaque année par *Ardèche le goût*, recense toutes les adresses où trouver les produits ardéchois et se restaurer local. À demander à votre office de tourisme ou à télécharger sur blog.ardechelegout.fr.

Tout est là, sur la table ! Derrière les produits phares et identitaires – la châtaigne, le Picodon, le Fin Gras du Mézenc, les charcuteries, les vins AOC –, c'est un garde-manger complet que propose la filière agroalimentaire ardéchoise, des aliments et des boissons, frais ou transformés, artisanaux ou industriels. Adossé à une agriculture qui occupe encore un quart de la surface du territoire, ce secteur est le premier employeur du département. Plus largement, il contribue à l'attractivité de l'Ardèche sur laquelle s'appuie le développement touristique, l'autre activité essentielle de l'économie locale.

« Comment valoriser la filière agroalimentaire, auprès des consommateurs ardéchois et des visiteurs ? »

Comment accompagner cette filière dans ses mutations ? Et surtout comment la valoriser ici, auprès des consommateurs ardéchois et des visiteurs ? C'est le défi que relèvent les professionnels, avec le soutien résolu du Conseil général qui consacre plus de 1 M€ par an à cette thématique.
Ainsi, la collectivité s'est engagée – avec les Chambres d'agriculture, de métiers, de commerce et d'industrie – dans la création d'un outil à même de fédérer la diversité d'acteurs du secteur, le centre de développement agroalimentaire *Ardèche le goût*. Sa mission : jouer collectif ! Ses moyens : une marque *Goûtez l'Ardèche®* attribuée à plus de 300 produits soumis à cahier des charges et 16 restaurateurs et traiteurs sélectionnés, une plate-forme web ardeche-agroalimentaire.fr de mise en lien des professionnels (la barre des 200 inscrits vient d'être franchie) et un Pôle d'excellence rurale pour financer des opérations structurantes.
Prêts participatifs, aides à l'investissement des entreprises agroalimentaires ou aux opérations rurales collectives sont d'autres déclinaisons de la politique départementale en la matière. Sans oublier une volonté forte de développer l'agriculture biologique, identifiée parmi les priorités de la stratégie agricole. Enfin, le Conseil général favorise l'émergence des circuits courts, en accompagnant les producteurs dans des démarches de qualification, d'intégration des filières de transformation et de consommation locale. ●

: : Circuits courts et restauration collective : :

À LA CANTINE, ON MANGE LOCAL !

Petit à petit, les produits locaux grignotent des parts de marché dans la restauration collective. Exemples avec les démarches menées dans les collèges et à la base départementale de Salavas.

Ce midi, il y a des frites au menu des jeunes basketteurs en stage à Salavas. Et des produits ardéchois : saucisse, fromage de chèvre et yaourt à la vanille. Depuis deux ans, la cuisine de la base de plein air, propriété du Département, s'est en effet tournée vers des fournisseurs locaux. Ce recours aux circuits courts se développe dans la restauration collective mais demande un minimum d'organisation. Connaissance des filières de proximité, crainte du surcoût, sécurité des approvisionnements, logistique adaptée, problématique de la saisonnalité et des aléas climatiques, respect du code des marchés publics qui interdit toute préférence locale… Nombreux sont les facteurs à prendre en compte pour passer d'une idée pleine de bon sens au contenu des assiettes.

Des commandes groupées et ciblées

En Ardèche, un groupement d'achats des établissements publics locaux d'enseignement rassemble 30 adhérents. Il permet aux collèges et lycées de passer des commandes groupées pour les laitages, la viande, les fruits et légumes, etc. *« Nous avons travaillé sur les marchés publics afin de cibler, via leurs caractéristiques et leurs qualités, les produits disponibles sur le territoire »*, explique Sébastien Bourdillon, chargé de mission restauration scolaire au Conseil général. Ainsi, la commande portera sur un saucisson *« à la flore naturelle »* ou des yaourts *« dans des pots en carton »*. En 2012, 29 % de l'approvisionnement des collèges

ardéchois était assuré par des fournisseurs locaux. Adhérente de cet outil collectif, la base départementale a expérimenté, en parallèle, des marchés publics permettant d'avoir plusieurs fournisseurs pour un même produit. *« Par exemple, pour les fruits et légumes, nous travaillons avec deux petits producteurs du secteur et un grossiste revendeur »*, détaille Thierry Baude, cuisinier-intendant à Salavas. Une alternative bien utile en 2013 car la météo s'est montrée peu coopérative avec les maraîchers ardéchois. ●

© Tristan Zilberman

NÉ, ÉLEVÉ ET ABATTU EN ARDÈCHE

L'agneau qui pâture dans le pré de votre voisin va-t-il se retrouver dans votre assiette ? Aujourd'hui, c'est possible ! Or, jusqu'en 2011, la consommation de viande locale n'allait pas de soi. La majorité des agneaux ardéchois était en effet abattue à Corbas, près de Lyon, ou à Sisteron, faute d'infrastructure adaptée aux gros volumes sur le département. Conséquences : de longs transports en camion, désastreux sur le plan écologique, l'impossibilité de développer des circuits courts et peu de traçabilité pour le consommateur.

Pour y remédier, la chaîne ovine de l'abattoir en régie municipale d'Aubenas a été modernisée et mécanisée. Une bergerie de 650 m² a aussi été construite. Soutenus à hauteur de 135 000 € par le Pôle d'excellence rurale animé par *Ardèche le goût*, ces aménagements ont permis d'augmenter les rendements, tout en diminuant la pénibilité du travail. 31 000 agneaux ont ainsi été abattus en 2012, soit deux fois plus qu'auparavant. Ce nouvel outil donne également la possibilité aux éleveurs de proposer la vente directe d'animaux certifiés « *nés, élevés et abattus en Ardèche* ».

> Comme le jambon sec, le saucisson de l'Ardèche bénéficie d'une indication géographique protégée depuis 2011.

: : Des entreprise en développement : :

UN SECTEUR QUI RECRUTE

© Véronique Popinet

La plupart des Ardéchois le savent : le père de l'agronomie moderne, Olivier de Serres, est né en Ardèche au XVIe siècle. Un héritage et un ancrage de taille pour un territoire qui, grâce à ses nombreuses ressources naturelles, a vu se développer de nombreuses entreprises. Spécialisées dans le sucré ou le salé, le solide ou le liquide, les fruits, les légumes, la viande ou les salaisons, ces sociétés représentent 12 % de l'emploi industriel du département, contre 10 % en Rhône-Alpes ! Créateur d'emplois depuis dix ans, l'agroalimentaire est un secteur qui encore se développe. La preuve ? Au Pouzin, c'est le fabricant de chips Altho, qui, venant de Bretagne, va s'installer dans les mois à venir pour fabriquer sous la marque Bret's des chips qui seront vendues dans le sud de la France. D'abord dimensionnée pour produire 5 000 tonnes de chips avec 63 salariés, il est prévu à terme de multiplier par quatre la production. *« De sorte à devenir une unité similaire à notre site de Saint-Gérand »*, espère Laurent Cavard, le directeur général. Plus au nord, à Vernosc-lès-Annonay, la société Concept Fruits, spécialisée dans la transformation de châtaignes, elle aussi, s'agrandit. Depuis fin juillet, elle a emménagé dans un nouveau bâtiment *« ultramoderne »* (dixit Jean-Louis Mermet, directeur) de 6 000 m² que le Conseil général a accompagné financièrement. Un agrandissement nécessaire pour cette entreprise qui voit son chiffre d'affaires augmenter de 30 % par an et qui envisage de recruter 20 personnes supplémentaires d'ici cinq ans. ●

LES MARQUES TERRITORIALES
UN (EN)GAGE(MENT) DE QUALITÉ

- **Goûtez l'Ardèche®** : marque collective qui sélectionne et identifie 330 produits, 16 restaurants et traiteurs ardéchois de qualité.
- **Régal Viande :** viande de bœuf, porc, veau, agneau d'origine ardéchoise garantie.
- **La Baguette ardéchoise®** : une baguette 100 % ardéchoise (farine de blé, seigle et châtaigne).
- **Lou Pisadou®** : spécialité du syndicat des pâtissiers de l'Ardèche à base d'ingrédients ardéchois.
- **La Truffole®, la Gerzenc®, la Violine de Borée :** pommes de terre cultivées en Ardèche.
- **Les pommes de terre primeurs de la Vallée de l'Eyrieux :** cultivées sur des terrasses emblématiques de l'Ardèche, elles sont disponibles de mai à mi-août.

PAROLE D'ÉLUE

© Matthieu Dupont

MARTINE FINIELS

Vice-présidente déléguée à la solidarité, à la santé, à la lutte contre les exclusions et aux personnes âgées

Reliefs : L'Ardèche dispose de nombreux produits de qualité. Un atout pour la santé des habitants du département ?
Martine Finiels : Bien sûr, pouvoir localement bénéficier de produits de qualité, parfois directement auprès des producteurs, est une chance. Le programme national nutrition santé « Manger bouger » préconise de consommer quotidiennement cinq fruits et légumes, de préférence de saison. De notre côté, nous relayons cette problématique de santé publique dans les collèges. Depuis plusieurs années, des diététiciens, embauchés par le Conseil général, interviennent dans les établissements sur le menu des cantines et travaillent auprès des élèves. Objectifs : leur apprendre l'équilibre alimentaire, lutter contre le gaspillage… En marge de ces interventions ponctuelles, les cuisiniers proposent de nombreuses actions en faveur de l'éducation au goût. Des actions de prévention qui incitent les enfants à goûter, à découvrir et finalement à manger plus équilibré, des produits de qualité. Cela permet aujourd'hui aux collégiens demi-pensionnaires (80 % des effectifs) de bénéficier d'un vrai repas équilibré.

Reliefs : Cette qualité a un prix. Tout le monde peut-il y avoir accès ?
Martine Finiels : Ce que nous avons instauré dans les collèges en matière de nutrition est un véritable service public qui tient compte des enjeux éducatifs, de santé publique et de justice sociale. Nous élargissons ainsi à la rentrée les aides pour la restauration [voir page 6, ndlr]. Globalement, mon collègue délégué à l'agriculture, Jean-Paul Roux, se penche plus spécialement sur la question et travaille régulièrement avec les acteurs de la filière, professionnels et chambres consulaires, afin de permettre aux Ardéchois d'accéder à des produits locaux de qualité tout en permettant aux producteurs de vivre au pays, de leur travail.

À BOIRE ET À MANGER CET AUTOMNE

La rentrée est riche en rendez-vous gastronomiques mettant à l'honneur les produits ardéchois. En voici quelques-uns à ne pas manquer. Bonne dégustation !

© Matthieu Dupont

> Week-ends des Bistrots de Pays, du 13 septembre au 6 octobre

Encouragé par le succès des années précédentes, le Pays de l'Ardèche méridionale vous invite à profiter de l'arrière-saison avec une nouvelle édition des Week-ends des Bistrots de Pays, à partir du 13 septembre. Pour ces dégustations de produits ardéchois en musique, la programmation a été confiée à la SMAC 07 (La Presqu'île et Cavajazz) : douze dates et six groupes de jazz. Septembre verra également une nouvelle vague de Rando Bistrot, une formule innovante qui vous propose une randonnée, une rencontre avec un agriculteur et un repas dans un Bistrot de Pays (voir *Reliefs* 57).

+ d'infos : www.pays-ardeche-meridionale.net

> Castagnades des Monts d'Ardèche, du 5 octobre au 3 novembre

Des marrons au goût de Breizh ! Cette année, les fêtes de la châtaigne d'Ardèche se mettent à l'heure bretonne. Un juste retour des choses puisque la foire aux marrons de Redon a inspiré le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche lors du lancement des premières Castagnades. Entre kouign-amann ardéchois et « casta-fest noz », les échanges gastronomiques et artistiques avec la Bretagne constitueront le fil rouge des festivités organisées dans onze communes.

+ d'infos : www.castagnades.fr

> Le Millésime à Grenoble, du 5 au 20 octobre

Avec les œuvres d'Igor Stravinsky, les vins de toute l'Ardèche, nord et sud réunis, seront les invités d'honneur de la 19e édition du Millésime, festival musical et œnologique de Grenoble. Au programme : concerts, rencontres œnologiques et village vigneron ouvert au public du 17 au 20 octobre, sur la place Victor-Hugo.

+ d'infos : www.lemillesime.fr

© Véronique Popinet

> Fête de la maôche à Coucouron, le 26 octobre

Qui cuisinera la meilleure maôche, une panse de cochon farcie de viande hachée et de choux ? Réponse à l'issue d'une compétition très conviviale où s'affrontent professionnels et cuisiniers amateurs, sous l'égide des membres de la confrérie de la maôche, grands défenseurs de cette spécialité de la montagne ardéchoise.

+ d'infos : www.confrerie-maoche.new.fr

> Terra Cabra à Planzolles, « De la chèvre au Picodon »

Créé à l'initiative des quinze chevriers qui font affiner leurs fromages en ces lieux, Terra Cabra est un espace muséographique à la fois technique et passionnant pour découvrir le travail de chevrier et d'affineur : films, ateliers pédagogiques, fiches techniques, visite des salles d'affinage et de la cave.

+ d'infos : www.terracabra.com

> NÉOVINUM À RUOMS

L'espace découverte œnologique dédié aux vins d'Ardèche a ouvert en juin dernier. Néovinum propose une heure de visite guidée à travers un parcours scénographié interactif de trois salles, suivie d'une dégustation commentée de trois vins pour s'initier ou approfondir ses connaissances œnologiques.

+ d'infos : www.neovinum.fr

GENEVIÈVE ET MICHEL **WALZER**

Il y a plusieurs noms sur la boîte aux lettres, plus que pour une famille habituelle. Bienvenue au moulin de Rantiol, près du château de Boulogne, chez Geneviève et Michel Walzer, assistants familiaux. On appelle ainsi désormais les familles d'accueil, des professionnels chez qui sont placés des enfants dont les parents sont défaillants ou maltraitants, sur décision de justice ou à la demande de la famille.
Le Suisse et la Lyonnaise exercent ce métier depuis une trentaine d'années. Michel, *« l'autodidacte »*, artiste et bricoleur, a été *« poussé »* sur cette voie par Geneviève, *« la professionnelle »*, travailleuse familiale et éducatrice. *« Je n'ai pas regretté ce choix un seul instant »*, assure Michel. Et ce malgré les moments pénibles, quand il faut instaurer une relation de confiance avec un adolescent difficile ou se résoudre à voir un enfant retourner dans sa famille en ayant le pressentiment qu'il n'est pas encore prêt…

Un travail d'équipe

Les Walzer offrent à des gamins malmenés par l'existence un cadre de vie chaleureux et rassurant, des repères – *« un cadrage non répressif »* –, des projets – de vacances, d'orientation professionnelle, de réalisation sportive… *« On essaie de les valoriser au maximum sans rien leur imposer ; on doit aller dans leur direction. »* Famille d'accueil, c'est surtout une présence. *« Le plus important, c'est qu'on soit là en permanence. »* Ce travail est mené en *« équipe »* avec les services sociaux du Conseil général, les parents dans la mesure du possible mais aussi les autres enfants de la *« communauté »* : *« Les anciens "briefent" les nouveaux, ils nous aident dans notre boulot. »*.
Avec un enthousiasme intact et *« l'attachement comme ciment »*, les Walzer continuent d'accueillir de petits oisillons, rassurés que leurs prédécesseurs volent de leurs propres ailes. *« Quand on voit les beaux jeunes gens et les bons parents que sont devenus ceux qui sont passés ici, ça fait chaud au cœur ! »* Plus de cinquante enfants ont ainsi trouvé refuge, pour quelques mois ou plusieurs années, dans le nid de Michel et Geneviève. ●

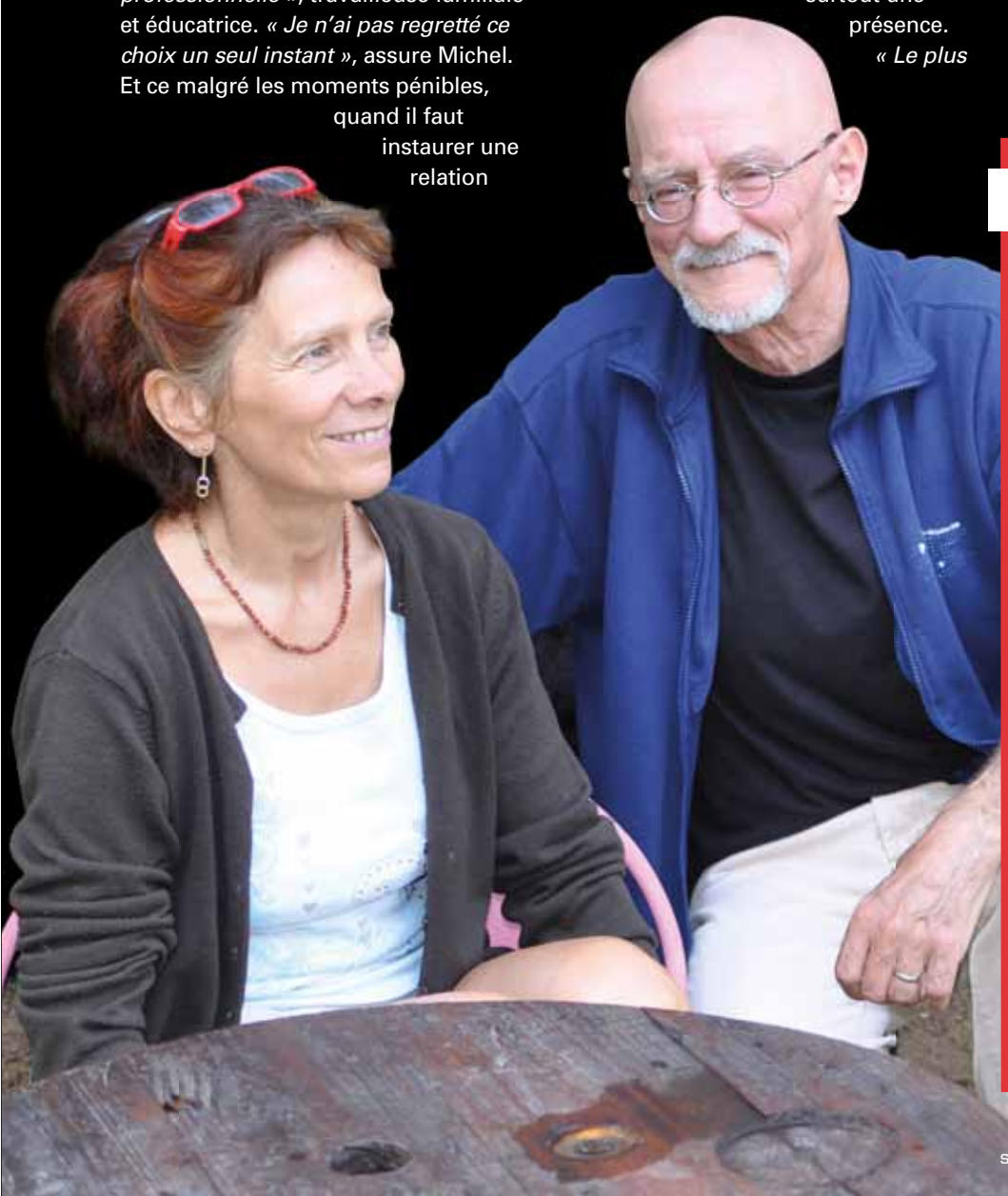

› REPÈRES

1980 : début de l'accueil de jeunes adultes toxicomanes confiés par des associations

1984 : accueil des premiers enfants, seul Michel est agréé « assistant familial » par les services sociaux

1990 : installation au moulin de Rantiol à Saint-Michel-de-Boulogne

2005 : agrément du couple Walzer pour l'accueil de cinq enfants au maximum

> 3 € le billet à l'unité, 1,80 € en achetant un carnet de 10 tickets, 20 € l'abonnement hebdomadaire... Pour vos déplacements utilisez Le Sept !

© Tristan Zilberman

© Francis Rey

: : Déplacements : :

RENTRÉE 100 % MOBILITÉ

Cette année, le mois de septembre vous invite à jouer la carte de la mobilité en utilisant des moyens alternatifs à la voiture individuelle. Prenez les transports en commun, covoiturez... c'est bon pour le porte-monnaie !

Avec l'augmentation des prix du carburant, le poids environnemental des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements et la crise économique, il devient indispensable de réfléchir à des moyens de locomotion autres que le « tout voiture ». En cette rentrée, çà et là, sur le département, plusieurs initiatives sont prises pour développer l'écomobilité.

Ecovoiturez en Ardèche, Drôme et Isère

« *Je fais Montélimar - Privas tous les jours, horaires aménageables* », « *Je monte ma fille à Grenoble le dimanche soir et j'ai deux places disponibles* », « *Cherche covoiturage contre participation financière pour ma fille matin et/ou soir à compter de septembre pour l'année scolaire* »... Lorsque les habitants de l'Ardèche et de la Drôme veulent se déplacer en utilisant le covoiturage, ils passent par le site internet www.ecovoiturage0726.fr. Ils peuvent ainsi trouver toutes les annonces qui correspondent aux trajets recherchés.

Un an tout juste après sa création, le site est depuis peu connecté à celui de l'Isère, www.ecovoiturage.itinisere.fr. Une nouveauté qui permet de consulter ou d'enregistrer des annonces sur les deux sites à l'aide d'une seule inscription. Un avantage pour les usagers qui peuvent trouver, plus facilement encore, un « covoitureur ».

Cette démarche initiée par les trois départements et le syndicat mixte Valence-Romans Déplacements est une première en France et jette les bases d'une collaboration plus large entre services institutionnels et opérateurs.

La Semaine européenne de la mobilité

Du 16 au 22 septembre, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, plusieurs initiatives sont prises en Ardèche.

À Aubenas, les 20 et 21 septembre, des événements de promotion de la mobilité durable auront lieu dans le cadre de la démarche de « Plan de déplacements inter-établissements » conduit par Tout'enbus.

De son côté, le Conseil général profite de l'événement pour inaugurer plusieurs aires de covoiturage.

Enfin, c'est une bonne occasion pour se mettre, si ce n'est déjà fait, aux transports en commun avec le réseau départemental Le Sept. ●

+ d'infos : www.developpement-durable.gouv.fr / www.toutenbus.fr / www.lesept.fr

FACILES, LES ROUTES ARDÉCHOISES EN VÉLO ÉLECTRIQUE !

©La Burle

Autour de Sainte-Eulalie, *La Burle* propose de découvrir la montagne ardéchoise en vélo à assistance électrique (VAE). Les deux premiers équipements ont été acquis par l'agence de randonnée en 2011. En 2012, elles ont été rejointes par une flotte de 12 VAE, un investissement d'environ 22 000 € soutenu par le Conseil général, la Région et l'Europe. De mai à octobre, ces vélos sont utilisés pour des séjours d'une semaine ou loués à la journée.

« *Les vélos électriques attirent de nouveaux clients, principalement français, des familles ou des couples dont l'un des conjoints pratique le vélo et l'autre pas* », témoigne Éric Lavastre, directeur de *La Burle*. Il constate une « *montée en puissance* » de ce mode de déplacement qui rend accessible le relief ardéchois aux moins sportifs : « *N'importe qui peut ainsi faire 30 ou 40 km.* »

+ d'infos : www.laburle.com

: : Applications santé : :

SUIVI MÉDICAL VIA SON MOBILE

ApVance est une jeune entreprise de Saint-Georges-les-Bains, spécialisée dans l'élaboration d'applications pour téléphone portable, tablette ou ordinateur, permettant le suivi de malades non hospitalisés. L'objectif est d'offrir un plan de soin à ces malades chroniques, à leur domicile et partout ailleurs, lors de leurs déplacements.

Cardiopathie, diabète, affection respiratoire, insuffisance rénale… la liste des pathologies chroniques qui imposent des prises et transmissions de données médicales quotidiennes est longue. Jusqu'alors, ces échanges d'informations se faisaient par le biais de fiches papier, avec l'inertie et les délais que l'on peut imaginer.

La e-santé

Santé électronique, télésanté, e-santé… quel que soit le nom donné, il s'agit toujours d'un échange de contenu numérique lié à la santé. Serge Massot, qui a créé ApVance il y a seulement quelques mois, explique : « *Cette transmission de données médicales en temps réel, entre malades et soignants, permet une prise en charge de qualité, même loin de l'hôpital.* »

Cette solution repose sur la volonté du patient d'être l'acteur principal dans cet échange : c'est lui qui effectue son suivi et qui fait ensuite passer les données, via son *smartphone*, sa tablette, etc. au corps médical. « *Nous souhaitions de vraies solutions à l'écoute des malades, c'est pourquoi les applications que nous proposons sont universelles et multi-plates-formes.* » C'est l'application qui s'adapte au matériel que possède la personne traitée et non l'inverse !

L'objectif poursuivi est d'offrir aux patients un outil qui améliore à la fois leur confort et leur sécurité.

« *Les pathologies sont multiples et chacune nécessite des remontées d'informations spécifiques pour un traitement adapté.* » Saisie des données médicales, visualisation du programme de soin, suivi des protocoles et agenda pour actualisation (et alarmes de rappel). Les programmes sont développés en collaboration avec les équipes hospitalières et les associations de patients.

Toutes les étapes des tests ont été franchies avec succès et aujourd'hui, les produits sont lancés. Le Conseil général accompagne la société ApVance, via l'appel à projets « Pépites ». ●

+ d'infos : apvance.com

JEUNES MÉDECINS : ON LES SOIGNE !

Comme la plupart des départements ruraux, l'Ardèche déplore une densité insuffisante de professionnels de santé sur certains secteurs, un phénomène qui va s'accentuer avec le départ à la retraite de nombreux médecins dans les années à venir. Aussi, le Conseil général soutient les futurs professionnels qui souhaitent s'installer en Ardèche. Une aide de 10 000 € par an est accordée aux étudiants de 2e et 3e cycle de médecine qui s'engagent à travailler en libéral pendant au moins six ans dans des secteurs sous-médicalisés. En 2012, des « contrats d'indemnités et d'études » ont ainsi été signés avec deux élèves de la faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, originaires de Lozère et de Bretagne. Bientôt, ils soigneront les habitants du secteur de Meyras et Montpezat-sous-Bauzon.

+ d'infos : http://www.ardeche.fr/Action_sociale/Sante/initiatives

UN PÔLE SANITAIRE ET SOCIAL À PRIVAS

D'ici un an, les instituts de formation de l'Association Sainte-Marie et du Centre hospitalier des Vals d'Ardèche (qui fait par ailleurs l'objet de travaux d'extension) seront regroupés sur un seul site à Privas.

Ce pôle unique en Rhône-Alpes pourra accueillir 700 élèves qui se formeront aux métiers d'infirmier, aide-soignant, ambulancier ou aide médico-psychologique. Ce projet immobilier de 2,1 M€ est financé à 67 % par la Région Rhône-Alpes.

: : Ardèche marchés publics : :

LA **PLATE-FORME** PRATIQUE POUR LES **ENTREPRISES**

Les artisans et dirigeants de petites entreprises le disent : il n'est pas toujours simple de répondre aux appels d'offres lancés par les collectivités. Pour leur faciliter la tâche, le Conseil général, en partenariat avec le syndicat des Inforoutes, crée une plate-forme internet permettant d'accéder aisément à la commande publique des collectivités ardéchoises.

Manque de lisibilité, lourdeur administrative, méconnaissance technique ou juridique… l'accès à la commande publique peut paraître parfois complexe et décourageant. Elle reste ainsi inaccessible à un certain nombre d'entreprises. Pourtant, avec 10 % du PIB national, elle offre aux dirigeants de réelles opportunités d'activité et constitue un levier majeur de notre économie, et notamment de l'économie locale.

Face à ce constat, le Conseil général et le syndicat des Inforoutes de l'Ardèche s'associent pour créer ardeche-marchespublics.fr, point d'entrée unique - à brève échéance - pour tous les marchés publics ardéchois. Cette plate-forme permet aux entreprises, d'accéder de manière aisée à la commande publique.

En amont, pour répondre au mieux à leurs attentes, un questionnaire – diffusé notamment par les chambres consulaires, l'association Cybardèche et les fédérations du BTP – a été adressé aux entreprises ardéchoises.

© Fabrice Demurger

› Sur ardeche-marchespublics.fr, les entreprises peuvent trouver les annonces publiées par de nombreuses collectivités ardéchoises dont le Conseil général.

Mutualiser les achats pour plus de visibilité

En un seul clic et en se référant à un unique site Internet, les entreprises peuvent consulter l'ensemble des annonces de marchés publics (*) publiées par le Conseil général de l'Ardèche, des centaines de communes, des syndicats, des établissements publics divers et d'autres partenaires. Ce profil d'acheteur mutualisé regroupera l'ensemble des acheteurs du département.

« *Pour les entreprises, cet outil répond à quatre objectifs*, explique Maurice Weiss, premier vice-président du Conseil général, président de la Commission appel d'offres. *Visibilité : un guichet unique pour accéder aux marchés publics ; simplicité : la familiarisation des entreprises aux procédés informatiques ; gratuité : un accès gratuit, illimité et facilité aux annonces, et enfin rentabilité : des économies de temps et la possibilité d'obtenir plus de marchés.* »

En clair, une volonté affirmée de simplifer l'accès à la commande publique.

L'outil sera opérationnel fin octobre 2013. ●

+ d'infos : www.ardeche-marchespublics.fr

(*) Les marchés publics sont les achats des administrations pour des besoins de travaux (bâtiments, routes…), de services (nettoyage…) ou de fournitures (produits d'entretien, matériel de bureau…).

© Matthieu Dupont

SIMPLIFIER TOUJOURS PLUS…

Depuis cette année, le Département s'est engagé dans une politique de simplification de la procédure d'accès aux marchés publics pour les entreprises. Ainsi, les candidats aux marchés n'ont plus à remettre de dossier de candidature à chaque procédure pour des marchés de même nature. Leur dossier de candidature reste valide pour l'année. Cette démarche a été accueillie avec grande satisfaction par la fédération du BTP.

: : Emploi : :

ACS-XEROX RECRUTE DES TÉLÉ-CONSEILLERS

La société ACS-Xerox est implantée depuis plus de 20 ans à Guilherand-Granges au travers de son activité billettique transport public. Elle vient d'ouvrir un centre d'appels qui emploie déjà plus de 200 personnes.

À Guilherand-Granges, la société ACS-Xerox a ouvert en janvier 2013 son premier centre d'appels en France. L'entreprise, qui emploie 55 000 personnes dans le monde pour cette seule activité, souhaite développer l'installation de « *call centers* » sur le territoire national.

Première étape de ce déploiement hexagonal, en Ardèche, un plateau de 1 700 m² accueille aujourd'hui plus de deux cents téléconseillers chargés de diagnostiquer des pannes et de répondre aux questions d'utilisateurs de produits issus des nouvelles technologies (*smartphones*, ordinateurs, tablettes), de 8 à 20 heures, 7 jours sur 7.

La plupart des embauches ont été réalisées en contrat à durée indéterminée, à temps plein. Les télé-conseillers doivent posséder un goût prononcé pour les nouvelles technologies et le sens du contact client. Le recrutement s'effectue localement avec le concours de Pôle Emploi et de la mairie de Guilherand-Granges.

Fin août, l'entreprise ACS-Xerox a reçu la visite de Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, Bernard Gonzalez, préfet de l'Ardèche et Hervé Saulignac, président du Conseil général.

Pour plus d'infos ou pour ceux qui souhaitent postuler, envoyer un mail à :
Recrutementcbpo@xerox.com

LES ATOUTS DE L'ARDÈCHE

L'équipement en fibre optique des entreprises du territoire réalisé par le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, avec la participation financière du Conseil général de l'Ardèche, est sans nul doute un facteur qui a favorisé la décision de ACS-Xerox d'ouvrir son premier centre d'appels en France.

Une technologie fiable et sécurisée pour les échanges de données, la proximité d'un grand axe d'échanges – la vallée du Rhône - et d'un bassin d'emplois important, la qualité des formations post bac et un cadre de travail unique… autant d'atouts "charmes " qui permettent ainsi à l'Ardèche de bénéficier d'une nouvelle aventure entrepreneuriale.

LES CRÉATRICES À L'HONNEUR…

Concours initiative « ♀ » feminin

Vous êtes une femme et avez créé ou repris votre entreprise avant le 30 avril 2013 grâce à l'accompagnement et au financement d'une plateforme Initiative France ou d'un fonds Territorial France Active ? Inscrivez-vous au concours régional Initiative « ♀ » Féminin.

Organisé par Initiatives Rhône-Alpes et Rhône-Alpes Active, le concours récompensera huit entrepreneurs. L'occasion de montrer que l'esprit d'entreprise se conjugue aussi au féminin et de donner envie à d'autres femmes d'oser s'imaginer entrepreneur… Remise des dossiers de candidatures avant le 1er octobre.

+ d'infos :
www.initiative-rhonealpes.fr et ww.rhonealpesactive.org

Concours l'innovation au natur'elle

Vous êtes une femme, avec une idée ou une invention qui valorise une ressource locale, un territoire ou qui créé de l'emploi ? Participez au concours de l'innovation au natur'elle. Ce concours permet de vérifier la faisabilité du projet et son opportunité de développement. À la clé : un accompagnement technique, une formation à la création d'activité, une mise en relation avec les personnes ressources et un prix de 800 euros pour la lauréate. Date limite de dépôts des candidatures : 30 septembre.

+ d'infos : www.afrat.com

GROUPE DE LA **MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE**

© Grégoire Edouard

MAURICE QUINKAL
Conseiller général délégué aux technologies de l'information et de la communication
Conseiller général du canton de Tournon-sur-Rhône
Maire de Vion

Depuis octobre 2010, grâce au projet ADN – Ardèche Drôme Numérique – porté par notre Département, celui de la Drôme et la Région Rhône-Alpes, 214 centraux téléphoniques et 1 500 entreprises et services publics ont été raccordés en fibre optique, permettant la généralisation du haut débit pour les Ardéchois et les Drômois.

Le réseau ADN constitue, aujourd'hui, le plus gros projet français d'aménagement numérique des territoires.

Forts de cette réussite, nos deux Départements entendent poursuivre leurs investissements et garder un temps d'avance sur les enjeux liés au numérique.

En adoptant le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme (SDTAN), nos deux assemblées ont ainsi franchi une nouvelle étape qui préfigure le lancement d'un projet très ambitieux : raccorder chaque maison à la fibre optique d'ici 10 ans.

À l'horizon 2025, chaque foyer d'Ardèche et de Drôme sera ainsi directement relié à la fibre optique et pourra bénéficier d'une connexion à très haut débit.

Avec ce schéma, nos deux départements ont souhaité anticiper l'évolution des besoins et des usages futurs des citoyens, des entreprises et des services publics.

Par exemple, en matière de e-santé, les praticiens, pourront établir des consultations et des diagnostics à distance ou archiver les données médicales de leurs patients. Il facilitera également le maintien à domicile des personnes âgées (système de télé-alarme, assistance médicale à distance…) qui constituera un défi majeur pour les prochaines années.

Le scénario retenu dans le SDTAN vise à intervenir sur les zones qui ne seront pas couvertes par les opérateurs privés, soit à raccorder 300 000 foyers en fibre à la maison (FTTH – Fiber to the home).

Ce projet représente un investissement d'environ 360 M€ auquel notre Département contribuera à hauteur de 2,5 M€ par an, soit 25 M€ sur dix ans, avec un démarrage des travaux fixé en 2015.

C'est un engagement financier conséquent à la hauteur des enjeux pour notre territoire en matière de croissance économique, d'innovation et de services aux usagers.

Il est en outre une réelle chance pour nos entreprises locales et sera à n'en pas douter, un moteur incontestable de relance économique dans les années à venir.

GROUPE **ARDÈCHE AVENIR**

© Matthieu Dupont

JACQUES CHABAL
Conseiller général du canton du Cheylard
Maire du Cheylard

L'Ardèche est une terre industrielle où se conjuguent main-d'œuvre locale qualifiée et esprit entrepreneurial.

Depuis longtemps attaché à cette réalité, souvent oubliée, le contexte économique et social impose aux responsables politiques d'accorder la plus grande attention à la situation de toutes les entreprises.

Dans cette logique, les conseillers généraux du groupe « Ardèche Avenir » ont approuvé le plan « Boutières » proposé par l'exécutif départemental.

À l'avenir, il faudra trouver des modalités, sans doute plus ambitieuses et innovantes. Le groupe « Ardèche Avenir » plaide depuis longtemps pour une véritable politique en faveur du maintien des emplois industriels et du développement de l'industrie dans toute l'Ardèche.

Il faut également que, localement, les initiatives soient prises bien en amont des problèmes, dans un projet de territoire prospectif (comme en Pays du Cheylard : zones industrielles, commerciales, artisanales…, Pôleyrieux, L'Arche des Métiers, inter territorialité…), car la réflexion et la volonté sont indispensables à la réussite locale du développement économique.

Les intercommunalités auront plus de poids que les communes pour relever ce défi. Elles doivent s'associer avec la Région Rhône-Alpes et le Département pour ce qui est du développement du territoire, et avec l'Etat, indispensable lui aussi.

Le Conseil général ne pourra pas s'affranchir d'un changement de cap dans la mise en œuvre de ses priorités.

Il faut une politique d'investissement plus adaptée au territoire. Et, toutes les collectivités doivent se mobiliser pour une nouvelle dimension économique.

© Cabinet 3A

MuséAl, le nouveau musée départemental archéologique ouvre ses portes le premier week-end d'octobre.

> EXPOSITIONS
> BALADES
> SPECTACLES
> SPORT
> RENCONTRES
> CONCERTS
> RENDEZ-VOUS
> DÉCOUVERTES

AGENDA

: : Musée départemental archéologique d'Alba-la-Romaine : :

DÉCOUVREZ MUSÉAL LES 5 ET 6 OCTOBRE

Ce n'est pas tous les jours qu'un musée départemental est créé… Et quand cela se passe en Ardèche, l'événement est à souligner ! MuséAl (comme Musée Alba) ouvre officiellement samedi 5 octobre à Alba-la-Romaine. Ce nouveau musée de 870 m² dont 400 m² d'exposition présente des collections qui rendent compte de la vie dans la capitale des Helviens, les habitants du lieu jusqu'à la fin de l'Antiquité. Des éléments uniques issus des fouilles menées sur le site archéologique ces dernières années (*voir Reliefs 58*).
À naissance exceptionnelle, week-end de lancement exceptionnel : samedi 5 et dimanche 6 octobre, MuséAl vous ouvre grand ses portes ! Vous pourrez découvrir le site archéologique et les collections mises en scène dans le musée, gratuitement et en avant-première. Vous pourrez ainsi mettre en lien bâtiments et objets, comme de vrais archéologues !
Un atelier pour apprendre à frapper votre propre monnaie, la parade des enfants d'Alba, des interventions de l'illustre Agrippine (oui, la mère de Néron en personne) et du théâtre seront également au programme de ces journées qui vous transporteront à l'époque gallo-romaine. Ce sera aussi l'occasion de découvrir la première exposition temporaire proposée par MuséAl. Intitulée « Regards d'antiquité », elle rassemble 13 ensembles de photos de Mimmo Jodice. Né à Naples en 1934, ce photographe est passé maître dans l'art du noir et blanc. Son travail s'articule à la manière d'un voyage dans le temps, un parcours mémoriel à travers la civilisation méditerranéenne, ses ruines et ses paysages. À voir jusqu'au 1er décembre.

© Mimmo Jodice

Les œuvres du photographe italien Mimmo Jodice seront exposées à MuséAl – site antique Alba du 5 octobre au 1er décembre.

+ d'infos : www.ardeche.fr/culture et www.mimmojodice.it

: : Du 6 au 8 septembre au château de Liviers à Lyas : :

LES FÉEBULLEUSES, 4E ÉDITION

Sur les hauteurs de Privas, dans le parc du château de Liviers, transformé en plaque tournante de spectacles, Les Féebulleuses vous donnent rendez-vous le temps d'un week-end riche et coloré. Cette année encore, les organisateurs ont invité des compagnies et groupes de musique professionnels, des plasticiens en résidence de création et des jeunes talents ou artistes amateurs, désireux de faire leur première scène. Au final, un programme éclectique pour petits et grands, avec un large choix de spectacles dans un univers poétique.

+ d'infos et réservations : www.lesfeebulleuses.com

© Véronique Pojinet

Le Temps Fort se déroule à Félines, Boulieu-lès-Annonay, Annonay, Vinzieux, Peaugres, Villevocance, Brossainc et Bogy. Tous les spectacles sont gratuits.

: : Nord Ardèche : :

LES ARTS DE LA RUE DE VILLAGES EN VILLAGES

Quelques p'Arts... vous attend les 21 et 22 septembre dans huit communes pour la 11e édition de son Temps Fort. Un week-end entièrement dédié aux arts de la rue et au spectacle vivant.

Ponctuation majeure dans la Saison de Quelques p'Arts…, le Temps Fort est devenu un événement phare de la rentrée. Les 21 et 22 septembre, les paysages de huit communes du nord Ardèche deviendront le décor d'une trentaine de représentations de cirque, théâtre, danse… Redessiné chaque année, le Temps Fort réunit pour cette 11e édition 13 compagnies régionales, nationales et européennes. À l'image du projet global défendu par Quelques p'Arts…, il propose une programmation dédiée aux arts de la rue et au spectacle vivant dans les espaces publics et de proximité et met en synergie les artistes, les habitants, les représentants des collectivités, les équipes professionnelles et bénévoles et, bien sûr, un public toujours au rendez-vous ! Durant deux jours, le public est invité à se composer un parcours artistique à l'échelle d'un territoire, en passant d'une commune à l'autre, d'un univers à l'autre… Entre humour à l'anglaise, chapiteau à l'atmosphère «cannibalo-verbulesque», classique littéraire sur terrain de sport et bien d'autres propositions, Quelques p'Arts… n'a pas fini d'enchanter nos places, nos rues, nos quartiers et les autres lieux de notre quotidien !

Programmation complète sur : www.quelquesparts.com

QUELQUES P'ARTS… LABELLISÉ PÔLE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE

Vendredi 19 juillet, la (bonne) nouvelle est tombée du côté de Boulieu-lès-Annonay : l'association Quelques p'Arts… Scène Rhône Alpes est labellisée par l'État Centre national des arts de la rue (CNAR). C'est la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, qui l'a annoncé en marge du festival d'Avignon.

: : Art contemporain : :

UNE **ARTOTHÈQUE** DÉPARTEMENTALE À **ANNONAY**

Le Conseil général, en association avec le Groupe d'art contemporain d'Annonay (GAC) et la Ville d'Annonay, vient d'inaugurer la première artothèque départementale dans la capitale de l'Ardèche verte. Portée par le GAC qui œuvre depuis plus de trente ans pour la diffusion de l'art contemporain, la structure propose au public, scolaire ou individuel, une collection d'une centaine d'œuvres propriété du Département, déposées par l'État, éditées ou acquises par le GAC. Lithographies, photographies et autres œuvres tirées à plusieurs exemplaires peuvent ainsi être exposées, le temps du prêt (8 semaines maximum), chez des particuliers, dans les locaux de collectivités ou d'établissements scolaires. L'ensemble constitue un panorama de l'art contemporain réunissant des œuvres d'artistes renommés (Ben, Philippe Favier, Antoni Tapiès…) ou d'artistes plus jeunes et des œuvres issues d'expositions récemment organisées par le réseau des structures arts plastiques du département (Marie Denis, Giuseppe Penone…). Pour cet outil de sensibilisation aux arts plastiques, une offre pédagogique de qualité auprès des scolaires va être proposée dès la rentrée en lien avec les services de l'Éducation nationale.

+ d'infos (modalités d'emprunt, horaires, tarifs…) : Groupement d'art contemporain - Tél 04 75 33 41 96 www.gac-annonay.org

AGENDA

DIMANCHE 1er AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

PROMENADES HISTORIQUES

Parcours guidé et théâtralisé à travers le temps, du Moyen Âge à nos jours.
LARGENTIÈRE - Château
Départs : 14 h - 15 h - 16 h - 17 h
04 75 36 83 44
www.audeladutemps.fr

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

COURSE HORS STADE

Marathon de l'Ardèche Vallée de l'Eyrieux.
LE CHEYLARD / LA VOULTE-SUR-RHÔNE.
CD Athlé Ardèche. 06 22 43 12 28

SPORT VTT

Rando des 4 rivières.
LABEAUME.
04 75 39 72 30 labeaumevtt.free.fr

SPORT CYCLO

4e Dona Vierna.
BOURG-SAINT-ANDÉOL
Château Parc Pradelle
Union cycliste de l'Ardèche méridionale. 04 75 54 72 13
ucame.e-monsite.com

VENDREDI 13 SEPTEMBRE AU VENDREDI 4 OCTOBRE

CONCERT

Dans les bistrots de Pays !
6 GROUPES, 12 DATES ET VILLAGES
Voir p. 18

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

THÉÂTRE DE RUE

Cie Pare Choc,
Les Nouveaux Antiques.
ROUSSILLON – Place de la Mairie à 20 h
04 75 67 56 05
www.quelquesparts.com

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
www.journeesdupatrimoine.culture.fr

EXPOSITION

« Les artistes de la grotte Chauvet » dans le cadre des Journées du patrimoine.
VALLON-PONT-D'ARC
04 75 88 19 52
www.prehistoireardeche.com

SPECTACLE

Sur la route de la soie, conte.
LE CHEYLARD
L'Arche des Métiers à 16 h 30
04 75 20 24 56
www.arche-des-metiers.com

FESTIVAL

Rencontres d'ici-là, ateliers, débats, spectacles et concerts autour des notions de paysage.
GENESTELLE
Château de Craux de 11 h à minuit
06 16 64 78 92
www.lignesdhorizon.org

FESTIVAL

11e Festival du bijou. Artisanat d'art, défilés de mode...
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.
www.festivaldubijou.com

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

DANSE

Sophie Gérard et Frédéric Werlé, Pièce chorégraphique « Territoire #1 »
SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Château de Boulogne à 17 h
07 81 10 78 36
www.format-danse.com

COURSE HORS STADE

La Ronde de Crussol.
SAINT-PÉRAY
Macadam 07. 06 86 55 39 02
Macadam.07.free.fr

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

THÉÂTRE

Présentation de la saison 2013/2014 du Théâtre Les Quinconces
VALS-LES-BAINS
à 20 h 30
04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

SPECTACLE

Petouchok. Clown et sensibilité musicale avec un bazar harmonique. Tout public à partir de 5 ans.
VERNOUX-EN-VIVARAIS
Salle Louis Nodon à 20 h 30
04 75 58 18 10
www.ardecheendirect.com

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

ARTS DE RUE

Quelques p'Arts... le Temps Fort. Voir p.26

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

COURSE HORS STADE

Courses des sources.
SAINT-PRIEST
CD Athlé Ardèche. 04 75 66 09 23

SPORT CYCLO

Les randos de Béthanie.
CHASSIERS. Cyclo Aubenas Vals. 04 75 37 62 99

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

CONCERT

June & Lula, présentation de saison 2013/2014.
ANNONAY
La Presqu'île à 21 h
04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

DÉBAT

Rencontre avec Daniel Verbat, sociologue : « Si on parlait de l'enfant à l'école ».
PRIVAS - Salle du Champ de Mars à 18 h 30 04 75 64 35 89
www.mjc-couleur-privas.e-monsite.com

SPECTACLE

Le Pied aux Planches
Présentation de saison 2013/2014. Sortie de résidence : *« Les lèvres eu bord du cœur »*, clown philosophique par Oups Cie
LARGENTIÈRE
Salle des fêtes à 19 h
04 75 36 83 44
www.audeladutemps.fr

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

CONCERT

On n'a pas tous les jours 20 ans ! Présentation de saison & 20e anniversaire de Cavajazz.
VIVIERS - Théâtre municipal à 19 h
04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

CONCERT

Soirée jazz avec le Big Band Départemental de l'Ardèche.
LE CHEYLARD
Salle de La Palisse à 20 h 30
04 75 29 19 49 - www.paysducheylard.fr

SAMEDI 28 SEPTEMBRE AU LUNDI 7 DÉCEMBRE

EXPOSITION

Alexandre Perigot Fadas et autres objets sentiments,
Installations, vidéos, portraits. Vernissage et conférence/performance le 27 septembre à 18 h 30. Conférence Les pieds dans le rideau le 15 novembre à 18 h 30.
PRIVAS - Théâtre
09 70 65 01 15
www.theatredeprivas.com

CONCERT

De la musique baroque à la musique sud-américaine.
TOURNON-SUR-RHÔNE
la Collégiale à 17 h
04 75 07 30 98
www.vochora.com

LUNDI 30 SEPTEMBRE AU JEUDI 24 OCTOBRE

EXPOSITION

Isabelle Dubuis et Dominique Roume. Une installation scénographique, un brin pop décalée, entre collection de mode et galerie des portraits.
VALS-LES-BAINS
Salle Volane à 14 h
04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

VENDREDI 4 OCTOBRE

FILM

« La Grotte des rêves perdus » de Werner Herzog. Soirée film-débat présentée par Philippe Barth, responsable du service éducatif au musée d'Orgnac. Entrée libre.
LA VOULTE-SUR- RHÔNE
Salle des fêtes à 20 h
04 75 62 00 12
www.mjclavoulte.com

SAMEDI 5 OCTOBRE

CONCERTS

L'Étrangleuse + Mesparrow,
Cordes (vocales) sensibles
ANNONAY - La Presqu'île à 21 h
04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

OPÉRA

Eugène Onéguine
Retransmission en *live* depuis Le Metropolitan Opera de New York
VALS-LES-BAINS
Cinéma Les Quinconces à 18 h 55
04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 OCTOBRE

INAUGURATION /SPECTACLE

Week-end festif autour de l'ouverture de MuseAl - Site antique Alba,
avec les Compagnies Casina, Agrippine, Bac a Fouilles et les ateliers artisans d'histoires …
ALBA-LA-ROMAINE
Site archeologique départemental
04 75 66 79 37 - www.ardeche.fr

FESTIVAL/CULTURE

4es Rencontres roman et cinéma.
VERNOUX-EN-VIVARAIS.
Salle Louis Nodon.
Ecran Village. 04 75 82 32 83
www.ecranvillage.net

AGENDA

DIMANCHE 6 OCTOBRE

COURSE HORS STADE

Trail de Montagut

Trail de l'Ardèche.

LE TEIL.

Le Teil court. 04 75 52 11 54

http://teil.court.free.fr

SPORT CYCLO VTT MARCHE

Randonnée des Gorges de l'Ardèche.

VALLON-PONT-D'ARC.

Vélo Club du pays vallonnais.

www.vc-paysvallonnais.com

MERCREDI 9 AU DIMANCHE 13 OCTOBRE

ÉVÈNEMENT

La Fête de la Science 2013

Dans toute l'Ardèche. Voir p. 9

04 75 20 24 56

www.arche-des-metiers.com

FESTIVAL

organisé par la Ville de Viviers en partenariat avec Cavajazz, SMAC 07 et DEFAKTO

- 9 octobre - **L'Histoire du petit Paolo**, Ciné musical à 15 h / Chico & Rita, Ciné musical à 21 h
- 11 octobre - **Anthony Joseph & The Spasm Band**, Mystic afro mix à 21 h
- 13 octobre - **Minino Garay & les Tambours du Sud,** Tribulations fiévreuses et latines à 18 heures

VIVIERS - Théâtre municipal

04 75 90 17 84

www.cavajazz.fr

JEUDI 10 OCTOBRE AU VENDREDI 1er NOVEMBRE

THÉÂTRE

Homo Botticelli de Roger Lombardot

LAURAC-EN-VIVARAIS

L'Atelier-Théâtre : jeudi, vendredi, samedi 20 h 30 et dimanche 17 h

04 75 36 90 99 - www.roger-lombardot.eu

VENDREDI 11 OCTOBRE

CONCERT

Anthony Joseph & The Spasm Band, Mystic afro mix

VIVIERS - Théâtre municipal à 21 h

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

VISITE - REPAS - CONCERT

Las Hermanas Caronni

Alchimie sans frontière

SAINT-VICTOR

Ferme Auberge de Corsas à 19 h 30

04 75 33 15 54

www.lapresquile.fr

SAMEDI 12 OCTOBRE

CONCERT

Schubert : Wanderer-Fantaisie, Scherzo, Ländler…

Schubert / Liszt : Lieder

TOURNON-SUR-RHÔNE

Collégiale à 20 h 30

04 75 07 30 98

www.vochora.com.

CONCERT

Minino Garay & les Tambours du Sud,

Tribulations fiévreuses et latines

ANNONAY - La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

ARTS DE LA RUE

Welcome Aboard

Burlesque poétique de la Cie Candide

DAVEZIEUX - Espace Montgolfier à 19 h 30 - 04 75 67 56 05

www.quelquesparts.com

CONCERT

"Dinosaure", "Oxymr", "Blurp"... reggae, rock, hip-hop

PRIVAS - MJC à 20 h 30

04 75 64 35 89

www.mjc-couleur-privas.e-monsite.com

DIMANCHE 13 OCTOBRE

CONCERT

Minino Garay & les Tambours du Sud,

Tribulations fiévreuse et latines

VIVIERS - Théâtre municipal à 18 h

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

SPORT VTT

Rando du Vivarais.

PRIVAS. Cyclo randonneurs privadois. club.crp.free.fr

MARDI 15 OCTOBRE

CINÉ – CONFÉRENCE

Pérou - Chili - Du désert d'Atacama à l'île de Pâques. Film d'Hadrien Crampette et d'Hervé Haon

VALS-LES-BAINS - Cinéma Les Quinconces à 15 h et 20 h 30

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

MERCREDI 16 OCTOBRE

CONFÉRENCE

L'étude des sociétés actuelles peut-elle aider à comprendre le fonctionnement des sociétés passées, préhistoriques ou historiques ? Conférence autour de la projection du film *Dans la peau de mon renne* de Sylvie Beyries, ethnoarchéologue, directeur de recherche CEPAM-CNRS, Claudine Karlin et Youry Tchesnokov.

VALLON-PONT-D'ARC - Château-Mairie à 20 h 30. Accès libre

04 75 37 17 68

www.prehistoireardeche.com

JEUDI 17 OCTOBRE ET VENDREDI 18 OCTOBRE

SPECTACLE

En coulisses avec Les Ogres de Barback, Fratrie enchantée organisée par la SMAC 07

VALS-LES-BAINS - Théâtre

Jeudi à 18 h 30, vendredi à 21 h

04 75 37 49 21 - www.lesquinconces.com

SPECTACLE

Le Pied aux Planches « Sortie de secours - cabaret psychiatrique »

Cie Théâtre de Caniveaux

LARGENTIÈRE

Salle des fêtes à 20 h

04 75 36 83 44

www.audeladutemps.fr

VENDREDI 18 OCTOBRE

SPECTACLE

Fantazio Gang : Groupe fantaisiste, sons insolites, voix sensuelle, chaleur humaine contagieuse…

VERNOUX-EN-VIVARAIS

Salle Louis Nodon à 21 h

04 75 58 18 10

www.ardecheendirect.com

SAMEDI 19 OCTOBRE

CONCERT

Scène ouverte, avis aux musiciens amateurs

ANNONAY

La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54

www.lapresquile.fr

THÉÂTRE D'OBJETS

Go ! de Polina Borisova.

AUBENAS

Théâtre de Mazade à 20 h 30

Public adulte et jeune à partir de 10 ans.

04 75 93 31 56

www.theatre-de-mazade.com

GUINGUETTE

Le Zodiaque fait Ripaille

ANNONAY – Quartier du Zodiaque à 14 h

04 75 67 56 05

www.quelquesparts.com

MERCREDI 23 OCTOBRE

SPECTACLE EN CHANTIER

Métissages chaloupés

En coulisses avec Kaluwo,

VIVIERS

Théâtre municipal à 18 h 30

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

SPECTACLE EN CHANTIER

Chansons à fleur de peaux

En coulisses avec Suissa,

ANNONAY - La Presqu'île à 18 h 30

04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

VENDREDI 25 OCTOBRE

CONCERT

Kneebody, Jazz post-rock

VIVIERS - Théâtre municipal à 21 h

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

CONCERT

The 1969 Club + Golden Zip, Keep the punk burning !

ANNONAY - La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

SAMEDI 26 OCTOBRE

ARTS DE LA RUE

Quien soy ? El Nucléo, Cirque, magie nouvelle et vidéo.

SAINT-AGREVE - Salle des Arts à 19 h 30 04 75 67 56 05

www.quelquesparts.com

COURSE HORS STADE

Grand Prix de la Châtaigne.

LAMASTRE. Office municipal des sports. 04 75 09 07 11

› ZOOM SUR…

LE TOUR CYCLISTE FÉMININ INTERNATIONAL DE L'ARDÈCHE DU 2 AU 7 SEPTEMBRE

La 11e édition du Tour cycliste féminin international de l'Ardèche se déroule en sud Ardèche durant cette toute première semaine de septembre. Près de trente équipes venant de Lituanie, Colombie, Suisse, République tchèque, États-Unis, Australie… sont attendues. Retrouvez les villes étapes sur :

www.tcfia.org

Retrouvez la totalité des manifestations soutenues par le Conseil général sur www.ardeche.fr

FESTIVAL **BD D'HUMOUR** À BURZET

Amateurs de bulles et de blagues, rendez-vous à Burzet le week-end des 19 et 20 octobre pour le 11e Festival de la bande dessinée d'humour ! Concocté par l'association des Riboulesdingues, le Festival propose au grand public de venir rencontrer des professionnels du dessin d'humour, de presse et de bandes dessinées.

+ d'infos : www.burzet.fr

: : 19 et 20 octobre : :

RAID TERRE D'AUDACE DU CHEYLARD AUX VANS

© Matthieu Dupont

Après avoir programmé quatre éditions du Raid Blanc sur la montagne ardéchoise, le comité départemental de course d'orientation se met au « vert » et organise les 19 et 20 octobre une rencontre sportive exceptionnelle. Finale du challenge national 2013 des raids multisports de nature, le Raid Terre d'Audace va traverser l'Ardèche entre Le Cheylard (ville de départ) et Les Vans (ville d'arrivée) sur un tracé inédit ! Une course de 180 km, plus de 6 000 mètres de dénivelé positif (les initiés comprendront !), deux jours d'épreuve, trois équipiers toujours en course, sans assistance, environ 20 heures d'effort au total (arrêt obligatoire de 4 heures minimum), des mois de préparation… le Raid Terre d'Audace est réservé aux meilleurs raideurs et raideuses du moment. Les coureurs, en immersion totale en terre ardéchoise, vont évoluer en VTT, trail, canoë-kayak, cordes et roller, le tout en orientation… Les boussoles sont donc de mise. Au total, 87 équipes (261 raideurs) sont attendues. Si vous les apercevez, n'hésitez pas à les encourager !

+ d'infos : www.cdco07.fr

: : Espaces naturels sensibles : :

À VISITER EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE

© Véronique Poirnet

Le 12 octobre, partez à la découverte des champignons et des plantes sauvages dans la haute vallée de la Cance.

En cette fin d'été et début d'automne, des animations, visites et autres découvertes sont encore organisées sur les divers sites départementaux classés Espaces naturels sensibles. Descente de l'Ardèche en barque à fond plat, crêtes du Tanargue en VTT, découverte des champignons et plantes sauvages dans les hautes vallées de la Cance et de l'Ay, randonnée dans la garrigue et les gras calcaires dans les gorges du Chassezac et les bois de Païolive et d'Abeau… des visites pour petits et grands à retrouver dans le guide édité par le Conseil général.

À télécharger sur ardeche.fr/Environnement/espaces-naturels

LE **SAFRAN**

Trésor insoupçonné de l'Ardèche, le safran est une épice qui saura vous surprendre.

INGRÉDIENTS

500 g de poires Passe-Crassane épluchées

100 g sucre + 50 g sirop de sucre de glucose ou 150 g de sucre

20 cl d'eau

pistils de safran (compter un pistil / personne)

© Ansgar Pudenz

SORBET **POIRE SAFRAN**

Peler et couper les poires en quartiers et retirer le cœur.
Confectionner le sirop avec le sucre, l'eau, le sirop de sucre et le safran.
Quand le sirop bout, incorporer les poires, porter à ébullition et laisser reposer 20 minutes à couvert.
Mixer et passer au chinois, puis turbiner. Votre glace est prête à mettre au congélateur.
Cette recette sert aussi de base à la confection d'un dessert plus élaboré : la sphère châtaigne poire/safran (photo ci-dessus). Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette recette sur le site internet www.goutez-l-ardeche.com à la rubrique « Recettes ».
Le safran peut être intégré dans des préparations aussi bien salées que sucrées. Vous pouvez utiliser le safran après infusion dans un peu d'eau ou de lait ou bien l'écraser avec un pilon.

› LA RECETTE DE…

© Ansgar Pudenz

Claude Brioude

Hôtel du Levant - Restaurant Brioude à Neyrac-les-Bains
07380 Meyras
04 75 36 41 07
www.claudebrioude.com

Un restaurant sélectionné par la marque collective Goûtez l'Ardèche®

› RESTAURANT BRIOUDE À NEYRAC-LES-BAINS

Claude Brioude, 40 ans, est né et a grandi en Ardèche. Sa nature et ses paysages dans leur diversité lui inspirent une cuisine de terroir. Il propose une cuisine du marché, saine et savoureuse composée de produits bio et locaux issus des producteurs avec lesquels il a su tisser depuis une quinzaine d'années un lien de confiance et de complicité. L'inspiration lui vient aussi d'ailleurs : expos et voyages le nourrissent et lui donnent envie de saveurs différentes…

LE SAFRAN

Épice recherchée, le safran est obtenu en séchant le pistil des fleurs de *Crocus sativus*.
La culture du safran nécessite un terrain léger, drainant et bénéficiant d'une bonne exposition au soleil ; elle ne demande pas d'apport d'eau.
Le crocus est une plante à végétation inversée, les bulbes sont plantés en été et la fleur est récoltée en octobre. Les fleurs, fragiles, sont ensuite émondées et les pistils séchés. Il faut environ 150 fleurs pour obtenir 1 gramme de safran. Cette culture nécessite une main-d'œuvre importante : désherbage, cueillette, plantation … tout se fait à la main !

› PRATIQUE

Un territoire ardéchois aux saveurs safranées ? Vous avez bien lu ! Aujourd'hui, quatre producteurs cultivent Crocus sativus en Ardèche. Cette épice, la plus chère au monde, est proposée directement dans les safranières, sur certains marchés locaux et elle s'invite de plus en plus souvent à la table des grands chefs ardéchois.

+ d'infos : sur http://www.ardeche-agroalimentaire.fr, mot clé « safran »

Page réalisée avec le Centre du développement agroalimentaire et la Chambre d'Agriculture, plus d'infos sur http://blog.ardechelegout.fr

JEU-CONCOURS

L'ARDÈCHE, DE BONS PRODUITS À DÉGUSTER !

© M. Ozil

1. Qu'est-ce que la maôche ?
a) Une variété de salade
b) Un fromage de brebis
c) Une spécialité charcutière

2. Combien de restaurants et traiteurs sont sélectionnés en 2013 par la marque collective *Goûtez l'Ardèche®* ?
a) 8
b) 16
c) 23

3. À quelle période sont abattus les bœufs de l'AOC Fin Gras du Mezenc ?
a) Du 1er février au 31 mai
b) Du 15 avril au 25 décembre
c) Du 1er janvier au 30 juin

4. Quelle est la surface agricole du département de l'Ardèche ?
a) 128 501 hectares
b) 82 674 hectares
c) 100 001 hectares

5. Qu'est-ce que le chatus ?
a) Une variété d'olivier
b) Une race de porc
c) Un cépage de vin rouge

6. De quand date l'indication géographique protégée « Saucisson de l'Ardèche » ?
a) 1991
b) 2001
c) 2011

7. Quel est le poids moyen d'un fromage de chèvre de l'AOC Picodon ?
a) 50 grammes
b) 100 grammes
c) 150 grammes

1er PRIX
un bon d'achat d'une valeur de 200 €
chez un restaurateur ardéchois

2e Prix
un bon d'achat d'une valeur de 130 €
chez un restaurateur ardéchois

3e Prix
un bon d'achat d'une valeur de 70 €
chez un restaurateur ardéchois
et 10 sacs à dos aux couleurs du Conseil général

ENVOYEZ VOS RÉPONSES

Sur papier libre (format A4) avant le 27 septembre (le cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS *RELIEFS* N°58 ÉTAIENT :

1- La Grotte Chauvet-Pont d'Arc renferme près de 400 représentations d'animaux (b). 2- L'Ardèche compte près de 800 dolmens (b). 3- Le Conseil général a classé 14 sites en Espaces naturels sensibles (a). 4- Le 1er programme de fouilles sur le site archéologique d'Alba-la-Romaine a commencé en 1983 (b). 5- Marc Seguin est l'ingénieur ardéchois à l'origine de plusieurs ponts suspendus à câbles de fer aujourd'hui classés Monuments historiques (a). 6- La Mallet 403, fleuron du célèbre Mastrou, date de 1903 (a). 7- En 1850, l'Ardèche produit jusqu'à 3 500 tonnes de cocons de vers à soie (c).

LES GAGNANTS SONT :

1er prix, un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un magasin de sport ardéchois : Dominique Vidal (Villeneuve-de-Berg 07) - **2e prix**, un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un magasin de sport ardéchois : Marie-Laure Buttazzi (Saint-Laurent-du-Pape 07) - **3e prix**, un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un magasin de sport ardéchois : Eliane Dubuis (Peaugres 07) - **du 4e au 13e prix**, 10 coffrets de produits de soins Melvita : Jacky Deloche (Rompon 07), Elise Crouzet (Saint-Félicien 07), Arghyros Zalaxandros (Saint-Didier-sous-Aubenas 07), Séverine Vigouroux (Lablachère 07), Sylvie Bertonnier (Sarras 07), Yann Rome (Sainte-Eulalie 07), Damien Roussel (Annonay 07), Jean-Pierre Lamare (Tournon-sur-Rhône 07), Véronique Héritier (Arcens 07), Lionel Ferrand (Privas 07).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT. Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par Maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Conseil général de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

LES RÉPONSES SONT À ENVOYER À :

Concours Reliefs – Conseil général de l'Ardèche – Direction de la Communication – Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez Maître Delay, huissier de justice à Privas.

Les réponses expédiées après le 27 septembre 2013 ne seront pas prises en considération.

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

MuséAl

site antique • Alba

Un nouveau musée au cœur du site archéologique

Alba-la-Romaine
→ à 15 km de Montélimar

5 et 6 octobre 2013
journées portes ouvertes

www.ardeche.fr